

Tuk

Le Trait d'Union Nivolésien
n° 153



Bulletin municipal d'information
1^{er} Trimestre 2025

Blocs notes

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 15h30-18h

Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h

vacances scolaires : mardi de 16h à 18h - mercredi et samedi de 10h à 12h.

Pour le Service Postal s'adresser au Bureau de Tabac

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUÏ	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74
Véronique Reynaud
Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeutes :

Simone Fernandes 780 rue du Vernay tél 06 22 01 39 65
Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

	Le Mot du maire	P. 3
	Editorial.....	P. 3
	Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 5
	La chronique de Guy Hyver	P. 6 à 7
	Informations municipales.....	P. 8 à 11
	Mémoire de Quartier.....	P. 12 à 13
	Du côté du CME et CMJ	P. 14
	La vie locale	P. 14 à 16
	La vie culturelle.....	P. 17 à 21
	La vie sportive	P. 22 à 26
	Du côté des enfants.....	P. 27 à 28

PORTES OUVERTES

En 2025, le SMND ouvre ses portes !

- ✓ Visite guidée
- ✓ Stands d'information
- ✓ Ateliers Zéro Déchet
- ✓ Découverte de nos métiers
- ✓ Exposition photo

Et de nombreuses surprises sur place !

VENDREDI 11/04
13-17h - SCOLAIRES

SAMEDI 12/04
09-13h - GRAND PUBLIC

Plus d'information :
06 21 99 55 69
www.smnd.fr

Concert-Projection
avec Adrien Maza à la guitare
et Sara Campo plasticienne
Vendredi 4 juillet à 19h à l'église de Vermelle

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.



Monsieur le Maire, votre choix de réaliser un pumptrack sur l'ancien stade de foot a-t-il été bien réfléchi et comment s'intègre-t-il au projet du parc ?

Le développement du projet du parc fait suite à une proposition du Conseil Municipal des enfants en 2022 et à la consultation des Nivolaisiens en 2023. La Municipalité met en œuvre au fil du temps son projet de transformation progressive du stade en parc. C'est ainsi et sur vos propositions que le stade du village est devenu le Parc Vert- Mêle.

Après les jeux inclusifs qui permettent à tous les enfants, même les enfants handicapés, de profiter équitablement de ceux-ci, la Municipalité a décidé en 2023 de créer un pump-track. Une fois les demandes de subventions obtenues de l'Etat et du Conseil Départemental, le Conseil Municipal a choisi d'inscrire sa réalisation en 2024.

C'est un projet porté et attendu par les enfants, annoncé lors des vœux de 2024 et ceux de 2025. Les travaux sont désormais en cours.

C'est un élément supplémentaire de l'aménagement de ce poumon vert en plein centre du village ; un lieu, je l'espère, de rencontre et de convivialité. Le projet se développera par la suite avec de nouveaux arbres et des tables de pique-nique...

Monsieur le Maire, concernant le sens de circulation rue de l'hôtel de ville, vous vous étiez engagé à prendre une décision sur le premier trimestre. Où en êtes-vous ?

Comme je vous l'avais annoncé, une décision a été prise lors de notre Conseil Municipal du 17 mars 2025 ; décision qui a suscité de nombreux débats. C'est avec la sollicitation des Nivolaisiennes et Nivolaisiens que nous avons pu statuer en lançant une consultation participative qui a recueilli plus de 600 avis sur le sens de circulation à retenir. Force est de constater que la grande majorité des habitants qui se sont prononcés, à savoir que environ 80 % des habitants souhaitent que le sens soit inversé. Dont acte. Notre rôle en tant qu' élu est d'être à l'écoute des habitants, cette décision va dans le sens de leur avis général. Les travaux seront rapidement entrepris.

Monsieur le Maire, on voit les événements culturels se développer sur la commune, alors que dans d'autres communes le budget culturel baisse. Comment faites-vous ?

Quand nous avons été élus en 2020, il n'y avait pas de ligne budgétaire affectée à la culture en dehors du fonctionnement de la bibliothèque. Alors que nous aurions aimé développer cette ligne, les réalités financières ne nous l'ont pas permis. Toutefois nous maintenons

la dynamique culturelle en créant des partenariats avec de nombreuses associations du territoire ou des équipements culturels de la CAPI. Pour exemple, en ce mois de mars, le partenariat avec le CSBJ Plongée et la commission photo-vidéo 38 nous a permis d'accueillir le festival Abyss'Alpes Pho't'eau avec ses vidéos ou son expo de magnifiques photos de fonds sous-marins. Nous avons coorganisé avec l'ALEP A&C la 46ème exposition de peinture avec 70 peintres. Ceux-ci ne sont que quelques exemples parmi d'autres événements...

Notre choix aussi de créer un espace pour les pratiques amateurs dans le cadre des soirées de Nivolas permet de proposer chaque mois un spectacle vivant sans que la commune prenne un risque financier. Comme vous pouvez le constater, nous restons dans une gestion budgétaire rigoureuse... Et soutenir la culture c'est défendre la démocratie...

Christian Beton, le maire



PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :
Lundi et mercredi de 10h à 12h

Repas des aînés

Dimanche 13 avril à la salle des fêtes

Fête d'été

Samedi 5 juillet au stade des Mûriers



L'édito

Notre actualité communale ces derniers mois est animée par la question sur le sens de circulation à donner à la rue de l'hôtel de ville.

Le sujet a généré de nombreux échanges que ce soit au coin d'une rue, sur le marché ou en conseil municipal.

Participer à l'administration d'une commune amène les élus à devoir prendre des décisions. Trouver la juste mesure n'est pas toujours une tâche facile. Et parfois la posture de l' élu peut être différente de celle de l'habitant de la commune, qu'il est aussi. Être élu c'est devoir gérer le bien commun. Ceci nécessite de prendre en compte l'intérêt général dans le dépassement des intérêts particuliers.

Il est facile pour chacun de voir ce qu'est un intérêt particulier car celui-ci nous renvoie à nous-même, à notre propre intérêt, bien souvent immédiat... La nature humaine est ainsi faite. Définir l'intérêt général est plus abstrait. C'est au XVIIIème siècle que

la législation française a pris le parti de promouvoir la notion d'intérêt général, au-delà d'un arbitrage entre des intérêts particuliers. Jean-Jacques Rousseau en donne une définition dans son contrat social : l'intérêt général est l'expression de la volonté générale, et il exige le dépassement des intérêts particuliers...

A travers cette définition, on voit bien qu'il ne s'agit pas d'opposer l'intérêt général aux intérêts particuliers car l'intérêt général est aussi là pour défendre des droits et des intérêts individuels. Mais l'intérêt général nécessite une mise en perspective qui passe par le dépassement de ces intérêts particuliers et des égoïsmes catégoriels, pour se projeter vers l'avenir et prendre en compte les intérêts des générations futures.

Bien sûr, il peut y avoir débat sur cette mise en perspective. Il s'agit là d'un enjeu de démocratie. Tout élu en est bien conscient, mais lorsqu'il est élu c'est bien sur un projet qui a vocation à défendre l'intérêt général.

Pour que chaque administré puisse comprendre les enjeux qui sont derrière les décisions de l'équipe municipale prises dans le souci de l'intérêt général, la communication est importante et indispensable. Au cours de ce mandat, je trouve passionnant de développer nos outils de communication. Je vous invite donc à lire ce nouveau numéro du TUN comme à consulter Panneau Pocket, notre page Facebook et YouTube où vous pourrez visionner le prochain Teaser « Nivolas Express »

Graziella Bertola-Boudinaud



Conseil Municipal séance du 20 janvier 2025

Création de 3 postes d'agents de Maîtrise : 3 agents, adjoints techniques principaux 1ère classe, ont été inscrits sur liste d'aptitude pour accéder au grade d'agent de maîtrise. Il est proposé de créer les emplois et de supprimer, après nomination, les anciens grades. (Unanimité)

Passage à temps plein d'un adjoint administratif principal 1ère classe : Afin que la collectivité puisse respecter ses obligations réglementaires en matière de RGPD dont la mise en place et le suivi sont très chronophages, Monsieur le Maire propose de porter la quotité de travail d'un adjoint administratif principal 1ère classe de 80 à 100 % à compter du 1er mars avec suppression du poste actuel à nomination. En parallèle l'agent se verra confier d'autres missions (gestion de la police de publicité et d'enseignes, référent de la collectivité auprès des entreprises et commerces communaux). Il est proposé d'autoriser le changement de quotité de travail de ce poste. (Unanimité)

Soutien à Mayotte : A la suite du passage du cyclone Chido, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles sont catastrophiques et durables. Face à ce constat, l'Association des Maires de France appelle les communes et intercommunalités à apporter leur soutien financier par des dons aux organismes gérant les opérations d'urgence déployées sur place (Protection Civile, Croix Rouge). Le rapporteur propose de réaliser un don de 500 € auprès d'un de ces organismes. (Unanimité)

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour les opérations suivantes : Opération 104 – Voirie : 40 000 €, Opération 105 – Hydraulique : 20 000 €, Opé-

ration 108 – Bâtiments : 40 000 €, Opération 109 – Matériel : 26 000 €, Opération 136 – Gymnase Rénové : 20 000 €, Opération 137 – Terrain de Football : 160 000 € (Unanimité)

Donation croix et terrain Ruffieu : une habitante a sollicité la commune concernant la préservation de la croix de Ruffieu. Cette habitante est propriétaire de la dite croix, située à côté du lavoir de l'avenue de Ruffieu. Elle souhaite faire la donation de la croix et de la parcelle sur laquelle elle est située (parcelle AB 0727), afin de s'assurer de sa préservation dans le temps. Le rapporteur propose d'accepter cette donation. Les frais de notaire seront à la charge de la mairie. (19 voix pour, 2 abstentions)

Participation au Centre Médico Scolaire La participation financière de la commune aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Bourgoin-Jallieu est recalculée chaque année en fonction du nombre d'élèves inscrits et des frais de fonctionnement. La contribution de Nivolas-Vermelle, cette année s'élève à 85,54€. (Unanimité)

Vœu de soutien à la tribune des professionnels de l'audiovisuel : alors que toutes les chaînes de radios et de télévisions publiques sont en augmentation d'audience, grâce à la qualité de leurs programmes, le projet de fusion de tout l'audio-visuel qui n'a pas pu être soumis au parlement du fait de la démission du gouvernement, reste complètement d'actualité. Ce projet dont l'objectif est de réduire les coûts de l'audio-visuel public, après la suppression de son financement autonome ira vers une perte de la qualité des programmes, en particulier de la couverture des informations locales. Proposition d'adopter un vœu de soutien aux personnels de l'audio-visuel public (19 voix pour, 2 abstentions)

Déclarations préalables :

- ◆ Sébastien Ray : parcelle AB 31, en zone Uc au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 414 chemin du Tillaret.
- ◆ Solutions Energétiques de France : parcelle AC 184, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 1724 RD 1085.
- ◆ SEMIDAO : parcelle AC 367, en zone Ui au PLU pour création de deux fenêtres en façade, 810 rue du Vernay.
- ◆ Rhône-Alpes Fondations : parcelles AB 644, 671, 680, 690, 691, 695, en zone Ui, pour installation d'une clôture 135 Prairies de Ruffieu.
- ◆ Paul-Eric Feste : parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour fermeture partielle d'un carport existant, 780 rue du Vernay.
- ◆ Paul-Eric Feste : parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 780, rue du Vernay.
- ◆ Jérémy Neyret : parcelle AH 96, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une clôture et d'un portail, 40 passage Pierre Bérégofoy.
- ◆ Manon Gedda : parcelle AE 96, e zone Ua au PLU, pour changement des menuiseries extérieures, 2997 RD1085.
- ◆ Chaines Nguyen : parcelle AB322, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 132, rue des Plattières.
- ◆ Bernard Moulin : parcelle AC 240, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour réfection de façades et pose d'un bloc de climatisation, 237, rue des Châtaigniers.

Permis de construire :

- ◆ Clément Redon et Lina Bejuy : parcelle AD 572, en zone Ub au PLU, pour extension d'une maison d'habitation et installation d'un abri de voitures, 51, allée du Clos Jayet.

Lapin au gingembre et aux épices

Ingrédients :

1 lapin d'environ 1,250kg coupé en morceaux
4 gousses d'ail entières - 1 oignon
5 à 6 cm de racine de gingembre frais coupé en lamelles
1 citron coupé en tranches fines
4 cuillères à soupe d'huile d'olive
2 cuillères à soupe de miel liquide
1 cuillère à soupe de cannelle en poudre
1 cuillère à soupe de 4 épices en poudre
sel, poivre, vin blanc.

Sur un feu vif à 200° faire revenir les morceaux de lapin dans 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive. Une fois dorés, les réserver.

Faire de même avec le reste des ingrédients. Bien mélanger. Les faire ramollir quelques minutes. Salez poivrez à votre goût.

Remettre le lapin sur le lit de légumes.

Ramener le tout à 180°. Couvrir et laisser mijoter pendant une heure environ.

Si la sauce est trop épaisse rajouter un peu d'eau ou de vin blanc.



Conseil Municipal

séance du 17 février 2025

Modification du RIFSEEP : Depuis le 1er septembre 2024, en cas de congé de longue maladie (CLM) ou de congé de grave maladie (CGM), les agents publics d'Etat bénéficient du maintien de l'IFSE :

- à hauteur de 33 % la 1ère année ;
- et de 60 % les 2ème et 3ème années.

Dès lors, en application du principe de parité, les collectivités territoriales, disposant d'une délibération excluant le maintien de l'IFSE durant une période de CLM ou de CGM, peuvent donc désormais délibérer en vue de maintenir l'IFSE durant une période de CLM ou de CGM. En revanche, s'agissant du congé

de longue durée (CLD), les agents publics ne bénéficient toujours pas du maintien de l'IFSE. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à prendre une délibération permettant le maintien de l'IFSE en cas de congé de longue ou grave maladie. (Unanimité)

Demande de subvention Fafa : Dans le cadre du projet de création d'un terrain de football en herbe au stade des mûriers, il est proposé de demander une subvention à la fédération de football. Le Fonds d'aide au Football amateur (Fafa) sera sollicité à hauteur de 37 000 € pour contribution au projet. Le rapporteur propose d'autoriser M. le Maire à signer tous

documents afférents à la présente demande de subvention. (Unanimité)

Mécénat : il est proposé de recourir au mécénat d'entreprises afin de compléter le budget du projet du stade de foot. Le recours au mécénat est nouveau pour la commune, pour cela, il est proposé de se faire accompagner par le cabinet Villyz (montage du dossier, plateforme de dons, administration). Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mandat avec le cabinet Villyz, ainsi que tous les documents afférents au dossier. (20 votes pour, 1 abstention)

Déclarations préalables :

- ◆ Paul Eric Feste : parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour fermeture partielle d'un carport, 780, rue du Vernay
- ◆ Paul Eric Feste : Parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques 780 rue du Vernay
- ◆ Jérémy Neyret : parcelle AH 96, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une clôture et d'un portail, 40 passage Pierre Bérégovoy.
- ◆ Manon Gedda : parcelle AE 96, en zone Ua au PLU, pour changement des menuiseries extérieures 2997, RD 1085
- ◆ Chaines Nguyen : parcelle AB 322, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 132, rue des Plattières
- ◆ Bernard Moulin : Parcelle AC 240, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour réfection des façades et installation d'un

bloc de climatisation, 237, rue des Châtaigniers.

- ◆ Marc Lévêque : Parcelle AD 418, en zone Ub au PLU, pour agrandissement d'une porte fenêtre 324, allée de Montcizet
- ◆ Loïc Ayala : Parcelle AE 242 en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 38 rue de la Pointière
- ◆ Thierry Brun : Parcelle AE 110, en zone Ua au PLU, pour réfection de la toiture avec réduction de l'avancée, 2917 RD 1085
- ◆ SMND : Parcelle AC 404, en zone Ui au PLU, blanc et rouge RC-RCs au PPR, pour extension de la déchèterie.
- ◆ Christian Colomer : Parcelle AB 84, en zone Ub au PLU, pour remplacement d'une fenêtre par une porte, 114, rue des Plattières

- ◆ Zejluna Hasani : Parcelle AB 115, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 170 Avenue de Ruffieu
- ◆ José Borgès : parcelle AB 787, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, impasse de Thuyas
- ◆ Philippe Regnault : Parcelles AB 134-461, en zone Ua au PLU, pour modification de trois ouvertures en façade et changement des menuiseries

Permis de construire :

- ◆ SAS Jom : Parcelle AB 1040, en zone Ub au PLU, pour construction de deux maisons individuelles, 76, impasse des Lilas.

Autorisation de travaux :

- ◆ Philippe Regnault : parcelles AB 134-461, en zone Ua au PLU, pour aménagement d'une activité para médicale, 2765 RD 1085.

Mots Croisés n°153 - solution p.26

Horizontalement

- 1/ Fait pour être remarqué
- 2/ Nécessité - Rayon bronzant
- 3/ Quantités de boissons avalées
Cela vaut mieux
- 4/ Teen agers - muscle Pelvien
- 5/ Peu véloce - Grande Plume
- 6/ Chut !
- 7/ Ancien - Niveau intellectuel - Lui
- 8/ Ira de fleur en fleur
- 9/ Voile le ciel - Contrepoids
- 10/ Les plus forts emmêlés - Règle

Verticalement

- 1/ Montagnarde russe
- 2/ Aire de jeux - note désuète
- 3/ Bois à demi brûlés
A bouche ouverte
- 4/ Se tendent et se détendent
- 5/ Lieu douillet
Il vaut mieux bien le faire
- 6/ Grande plaine de l'est
Affluent du Rhin
- 7/ Poète russe
- 8/ Parents proches
- 9/ Gros coléoptère
Ce n'est pas les vacances
- 10/ Allant en s'écartant - Abri

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Dormez en paix braves gens, tout va bien (ou presque)

Lorsque nous usions « nos culottes » sur les bancs de l'école primaire, nous nous souvenons tous de cette étrange histoire moyenâgeuse que nous enseignaient nos maîtresses et nos maîtres concernant « les guetteurs » de cette lointaine époque. En ce temps là, dans nos villes et nos villages où le brigandage et le banditisme avaient presque force de loi, et en particulier la nuit, il fallait rassurer « la populace ».

Ces fameux « guetteurs » avaient donc pour mission de le faire. Du haut des beffrois et des clochers, points généralement les plus élevés de nos bourgades, ils scrutaient les alentours pour essayer d'y déceler la moindre anomalie concernant l'ordre public et les situations d'insécurité. Ainsi, toutes les heures, lorsque tout allait bien, sans micro ni sono, ils hurlaient à gorge déployée : « Il est... Heures, dormez en paix braves gens, tout va bien ». Et lorsque la situation l'exigeait, ils donnaient bien entendu l'alerte afin que chaque citoyen s'adapte aux circonstances, et tente de se protéger plus ou moins efficacement du danger qu'il encourait.

Bien des siècles ont passé, « les guetteurs » pointent depuis longtemps à « France Travail » ou aux organismes d'état qui l'ont précédé. Pour les remplacer : les médias papier radio-phonique ou télévisuel, internet et enfin les sacro-saints réseaux sociaux. Mais aussi nos politiques de tous bords qui du haut des beffrois de l'Elysée, de Matignon, ou du palais du Luxembourg, soufflent à toute heure du jour et de la nuit le chaud et le froid avec « leurs infos » arrangées et assaisonnées à leur propre sauce politique. Si l'on y ajoute l'instantanéité et la pléthore découlant des progrès technologiques galopants de l'information et du reste, on sature. On se demande parfois s'il ne vaudrait pas mieux être réincarné en « vilains » du moyen Âge, même en maudissant ce « guet-

teur » qui nous réveillait toutes les heures à longueur de nuit. Il paraît d'ailleurs que cela influençait fortement le taux de natalité très élevé de l'époque ! On ne tenait pas évidemment de comptes précis comme maintenant. Cependant à en croire nos statisticiens et nos gouvernants actuels qui se morfondent de voir fondre ce fameux taux de natalité, c'était à n'en pas douter un mal pour un bien. Alors, faut il revenir en arrière, et rajouter dans les tablettes de « France Travail » la catégorie des « guetteurs » ? Ces braves travailleurs de l'information recommenceraient alors à réveiller les gens la nuit pour les inciter à procréer ! Mais, ça ne marcherait certainement pas avec toute la panoplie de paratonnerres contraceptifs existants de nos jours ! Autre époque, autres mœurs !

Revenons les pieds sur terre, et voyons voir ce que cette année 2025 nous a apporté de nouveau. Le 5 décembre de l'année précédente, notre premier ministre savoyard pourtant habitué aux dangereuses crevasses et aux multiples pièges de la montagne voyait mettre fin à son précaire CDD, « un p'tit trimestre et puis s'en va ». Pas facile ce poste pourtant tant convoité ! Pour le remplacer, le 13 décembre du même mois, un autre vieux routier de la politique était nommé. Très heureux sur son tracteur dans son Béarn natal, le nouveau venu aime bien aussi se détendre en faisant un peu de politique. Il est aussi à l'aise dans cet exercice que sur son tracteur dans ses terres béarnaises. Tiendra-t'il plus longtemps ?

Ecrire n'est pas toujours chose facile. Il arrive que le slalom de votre stylo soit parasité par un petit tsunami qui passe soudainement dans votre tête. Probablement un message envoyé par votre conscience. Ainsi, à l'instant où j'écris ces mots, un vent assez violent vient de se lever, et une petite voix me dit d'un ton désapprobateur : « dis donc toi le scribouillard, tu ne vas pas arrêter de nous casser les pieds avec tes histoires à la noix où tu vois toujours le côté négatif des choses. Mais bon dieu, positive un peu, la vie est belle, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ». Evidemment ça surprend, mais ça interpelle aussi, et vous promettez alors à votre conscience : « diable, ça ne va pas



être facile à notre époque complètement cinglée, mais promis, je vais essayer, allons-y !!!

Depuis la courageuse décision de notre président de dissoudre l'assemblée nationale, tout va beaucoup mieux, ceux qui ont perdu sont toujours au pouvoir, et tous les 3 mois on change de premier ministre et de gouvernement. On voit des nouvelles têtes, ça fait plaisir, on revoit aussi des anciens au passé glorieux que l'on avait un peu perdu de vue. Quelle volupté pour les Français, ils en redemandent !

On ne parle même plus du déficit que certains esprits chagrins qualifient honteusement d'abyssal. C'est vrai ça, regardez autour de vous parmi vos connaissances, et faites la liste de celles et ceux qui n'ont pas de crédit à rembourser ! Vous les compterez probablement sur les doigts d'une seule main. Alors, les esprits chagrins, qu'en dites vous ? Bien entendu, pour ceux qui ont des dettes autour de vous, elles ne se comptent qu'en dizaines ou en centaines de milliers d'euros. Mais à l'échelle d'une nation et d'un grand pays comme la France, plusieurs milliers de milliards de dettes, rien de plus normal. Et puis, si le premier ministre et le gouvernement n'arrivent pas à faire baisser cette dette, ce n'est pas grave, on en mettra d'autres à leur place. On verra encore de nouvelles têtes et de nouveaux talents. Il faudrait aussi que vous les esprits chagrins vous arrêtiez de toujours vous plaindre, et de demander toujours plus. Vous dites qu'il faut prendre aux riches pour donner aux pauvres. Facile à dire avec votre raisonnement « à ras les pâquerettes » bandes d'incultes. Mais quand les riches seront devenus pauvres, et que les pauvres ne seront même pas devenus riches, qu'il n'y aura



plus «de ruissellement» vous allez faire quoi : emprunter pour creuser encore la dette ? C'est le serpent qui se mord la queue !!! Notre Béarnais semble donc plus résistant, il a échappé aux premières motions de censure qui proposaient de le «déboulonner». La France a enfin un budget, et nos intègres et valeureux élus peuvent enfin expédier les affaires courantes, il était temps. Alors, «*tout va bien, dormez en paix braves gens*» et laissez parler les mauvaises langues. Elles auront l'air malin quand elles verront que la croissance progresse, que le PIB crève les plafonds, et que le chômage fond comme neige au soleil. Vous verrez, le déficit, il fera comme le chômage, Pfttt... il disparaîtra.

«Bon, écoute conscience : j'ai essayé mais je n'y arrive pas. Tu me fais dire vraiment des boniments et ça sonne creux. Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, ça n'existe pas. Alors, si le slalom de mon stylo te déplaît, va habiter chez quelqu'un d'autre, tire-toi et foute moi la paix. Je dis ce que je veux»

Nos médias ne l'ont pas hurlé du haut de leurs beffrois, à peine l'ont-ils chuchoté. Un de nos anciens présidents, celui qui se croyait le plus beau, le plus fort et le plus grand se retrouve bien marié de sa dernière mésaventure. Figurez-vous que cet intouchable se retrouve aujourd'hui avec un bracelet électronique à la cheville, quelle infamie ! Il en est bien sûr tout étonné lui «le merle blanc» de la politique, innocent comme l'enfant qui vient de naître. La

justice a mis beaucoup de temps pour passer, mais avec toutes les casseroles qu'il traînait, il est fort probable que dans quelque temps, il se retrouve avec un bracelet à chaque cheville. Ce sera plus classe pour un ex-président.

Pendant ce temps, «The Big Boss of the US» démarre son mandat pied au plancher, après qu'il ait pris soin de s'entourer des plus prestigieux multimilliardaires américains. Deux jours avant le jour J, il promet de faire cesser les guerres sur toute la planète. Un jour après, il fait reprendre la construction du mur entre les USA et le Mexique qu'il avait fait commencer lors de son premier mandat, pour arrêter l'immigration sauvage et les trafics en tous genres. Trois jours après, il promet d'annexer pacifiquement le Canada, le Groenland et le canal de Panama sans verser une goutte de sang, rien que ça ! Huit jours après, il veut déplacer les habitants de la bande de Gaza dans les pays alentours pour construire sur ce territoire l'équivalent de notre côte d'azur ou de la riviéra italienne. Dix jours après, il menace de taxer sans modérations les produits importés d'Europe et de Chine. «Vous allez voir ce que vous allez voir, je vais la relancer moi la machine économique américaine» clame-t-il sur tous les toits. Nous irons même sur la planète Mars pour faire des forages et y ramener plein de métaux précieux. Tout ça sous les acclamations de ses «potes multimilliardaires» et des fanatiques qui l'ont élu, qui jubilent avec lui. Vu des USA, ils ont l'air malins nos premiers ministres intérimaires savoyard puis béarnais empêtrés dans les déficits galopants de notre vieille France. Allez que diable les Français, un peu de courage «nom d'une pipe» si vous n'avez pas d'idées, faites vous aider par l'I.A. Vous n'êtes probablement pas multimilliardaires vous, mais ça ne vous empêche pas de vous «creuser un peu le bocal» !!! Il doit bien par exemple y avoir sur la Lune des trésors cachés qu'on peut exploiter. Ce n'est pas si loin que ça la Lune, moins que Mars. Alors au boulot, construisez-nous des fusées, des engins de chantier lunaires, des foreuses lunaires et tout le bazar qui va avec. Mettez vite en place des formations accélérées, il y a tant de chômeurs qui seraient contents de trouver du travail. Rendez-vous compte des économies réalisées sur les allocations, et des richesses ramenées en France. Il serait vite «passé à la casserole» le déficit budgê-

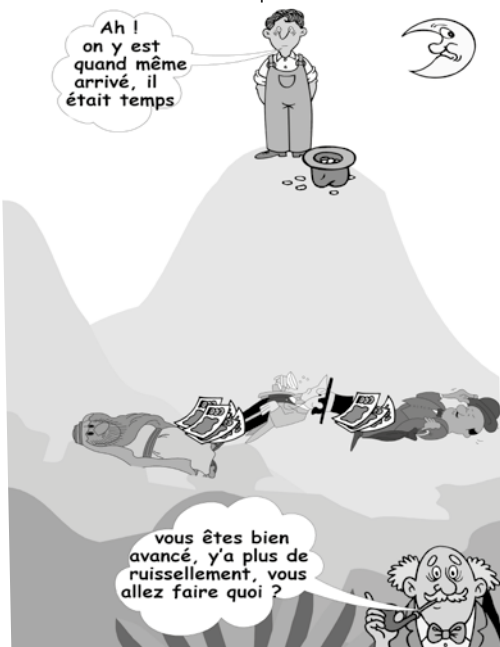


taire. Au moins, on pourrait avoir un premier ministre et un gouvernement stables, et être moins angoissés par les inflations à répétition et un pouvoir d'achat qui est remis en cause chaque fois qu'un puissant de la planète éternue. C'est un exemple parmi tant d'autres, mais il faut «vous bouger le popotin» au lieu de dépenser votre intelligence et votre énergie à échauffer des scénarios et des discours pour faire croire au «bon peuple» que «demain, on rasera gratis» et que vous êtes tous, autant que vous êtes, meilleurs que les autres. Il n'y a pas que les élections et surtout les réélections qui comptent. Il faut arrêter d'appâter l'électeur avec des «amuse gogos» à la mode.

«Pas faciles tes solutions abracadabrantes» m'aurait dit ma conscience, heureusement que je l'ai «foutue à la porte» celle là, elle commençait à sérieusement «me gonfler» pour rester poli !

Bon, en attendant, notre béarnais a bien manœuvré pour éviter la censure. Enfin à l'heure où j'écris ces mots mais c'est déjà ça. Alors espérons que les guetteurs de nos beffrois ne nous annoncent bientôt que des bonnes nouvelles. Pas du genre que les cartes de Pokémon ont remplacé nos billets de banque (au train où ça va !). Mais, soyons optimistes, le printemps arrive, les petits oiseaux aussi. Certes de moins en moins nombreux, mais ils arrivent. Alors «dormez en paix braves gens, tout va bien» (ou presque).

Guy Hyver



Exposition Cyanotypes de Yaro

Du mardi 6 au 21 mai à la bibliothèque municipale

Exposition des peintures de Malo Chiras

Du mardi 3 au jeudi 26 juin à la bibliothèque municipale

«Soirées de Nivolas» - danse Spectacle de danse

« Notre histoire »
avec la compagnie Totemm

Samedi 24 mai à 20h30 - à la salle des fêtes

Récapitulatif des manifestations

MARS

- **Samedi 29 et dimanche 30 mars** : Festival Abyss'Alpes Phot'Eau à la salle des fêtes.

AVRIL

- **Samedi 5 avril** : Loto du sou des écoles au gymnase.
- **Dimanche 6 avril** : Concert avec le conservatoire Hector Berlioz à 17h00 à l'église de Nivolas-Vermelle.
- **Samedi 12 avril** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes à 20h30, Concert « Voix Liées » avec les Phonies Polies.
- **Dimanche 13 avril** : repas des aînés à la salle des fêtes.

MAI

- **Dimanche 4 mai** : Dès 7h30 marche dans la nature avec l'ALEP Plein air
- **Du samedi 3 au dimanche 18 mai** : Exposition sculpture sur livres d'Evelyne Dorel de 15h à 18h à l'église de Vermelle.
- **Du mardi 6 au 21 mai** : Exposition Cyanotypes de Yaro à la bibliothèque municipale.
- **Samedi 17 mai** : Journée Téléthon avec le golf et le TCN
- **Dimanche 18 mai** : Vide grenier du Sou des écoles au stade des mûriers (sous réserve de la météo)
- **Mercredi 21 mai** : Projection du documentaire de Denis Palanques sur le Nord Isère à 20h00 à la salle des fêtes.
- **Vendredi 23 mai** : Folk Club avec le conservatoire Hector Berlioz – Bal traditionnel- à 20h00 à la salle des fêtes.
- **Samedi 24 mai** : Randonnée avec l'EGNV
- **Samedi 24 mai** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, spectacle de danse « Notre histoire » avec la compagnie Totemm à 20h30.
- **Dimanche 25 mai** : Théâtre à l'église de Vermelle « Pierre et Mohamed » par la compagnie Athéca à 17h00.

JUIN

- **Samedi 7 et dimanche 8 juin** : Rendez-Vous au jardin de 15h à 18h à l'église de Vermelle.
- **Du mardi 3 au jeudi 26 juin** : Exposition des peintures de Malo Chiras à la bibliothèque municipale.
- **Vendredi 13 juin** : Soirée de Nivolas avec un concert Soul Jazz - groupe TINY RED DRESS à la salle des fêtes à 20h30.
- **Samedi 14 juin** : Fête du tennis.
- **Samedi 14 et dimanche 15 juin** : Festival Jeunes en scène à 18h00 dans la salle des fêtes.
- **Vendredi 20 juin** : Concours de pétanque avec l'ACCA
- **Vendredi 27 juin** : Kermesse de l'école du village
- **Samedi 28 juin** : Gala du Judo club de Nivolas, le matin
- **Samedi 28 juin** : Gala de l'EGNV, l'après-midi

JUILLET

- **Vendredi 4 juillet** : Concert-Projection à l'église de Vermelle avec Adrien Maza à la guitare et Sara Campo plasticienne à 19h00
- **Samedi 5 juillet** : fête d'été au stade des Mûriers

Etat civil de novembre à mars 2025

Naissances

Marius WARIN né le 13 novembre 2024
Leevens MICHEL né le 23 novembre 2024
Louka GOYET né le 21 décembre 2024
Alma ASLOUM le 10 février 2025
Aden YAVUZ le 6 mars 2025

Mariages

Ophélie MARTINEZ et Guillaume LUCAND le 25 janvier 2025
Stéphane BONNAIRE et Sandrine JOANNIN le 14 février 2025

Décès

Charles SIMONET le 12 novembre 2024
Louis BERGERON le 21 novembre 2024
Franck GIRARD-BUTTOZ le 14 décembre 2024
Marie Thérèse BODIN le 17 décembre 2024
Mizafer REDZEPI le 24 décembre 2024
Hervé YVRARD le 26 décembre 2024
Mireille TROLLIARSD le 06 décembre 2024
Antonio COELHO FERREIRA le 2 janvier 2025
Jeannine VASSEROT le 15 février 2025
Raymonde YONG le 2 mars 2025
Yves VIVIAN le 8 mars 2025

Les vœux chez les petites sœurs de l'Espérance des maternités catholiques

Christian Beton, le maire de Nivolas-Vermelle accompagné de Chantal Jacobs, adjointe déléguée aux affaires sociales, de Graziella Bertola-Boudinaud, 1^{ère} adjointe et de Maria Vuong conseillère déléguée, s'est rendu à l'Espérance chez les petites sœurs des maternités catholiques pour leur présenter ses meilleurs vœux pour 2025.



Cette visite fut l'occasion de montrer la vidéo qui avait été diffusée lors de la cérémonie officielle des vœux de la municipalité. Si certaines petites sœurs avaient pu participer à cette cérémonie, nombreuses sont celles qui pour des raisons de santé n'avaient pas pu être présentes d'où l'organisation de cette visite. Après le visionnement les petites sœurs ont posé de nombreuses questions. Elles ont montré un très grand intérêt pour la vie de la commune dans tous ses aspects. C'est avec un grand plaisir que les élus ont répondu aux nombreuses questions. Après les échanges les petites sœurs ont offert aux élus une collation qui a été très appréciée.

Les vœux de Christian Beton et de la municipalité

C'est devant une salle des fêtes presque trop petite pour accueillir les habitants de la commune et de nombreux élus que Christian Beton a remercié la population qui a répondu à son invitation.

Il confirmait son engagement au service de la commune par ces mots : « Cinq ans déjà, et malgré les vicissitudes nous autres élus locaux continuons la foi chevillée au cœur, à vous servir dans un contexte où l'autorité est mise à mal ». Il rappelait également que malgré les difficultés budgétaires connues de tous, la gestion financière de la commune restait saine et équilibrée. Dans une vidéo la parole était donnée aux agents municipaux qui présentaient leurs missions. Christian Beton et quelques adjoints ont explicité les réalisations faites en 2024. Pour les aménagements de la commune, la place du marché a été modernisée, des places handicapées ainsi que des places « arrêt minute » ont été réalisées. Un nouveau DAB a été installé dans le centre. La sécurité sur la voie publique a été améliorée grâce à l'aménagement de la voie douce entre Bous-sieu et le centre village, plusieurs miroirs dans des carrefours ont été installés. Les questions environnementales sont traitées avec des travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments ce qui permet de réelles économies. L'école maternelle a bénéficié d'une extension. Depuis la rentrée, la restauration scolaire est



assurée par une entreprise de proximité respectant la loi EGALIM. Sur le temps périscolaire, un parcours artistique est mis en place. Au plan culturel, le nombre d'événements dans le cadre de « Nivolas terre d'accueil » a augmenté et ils se sont diversifiés. Pour 2025, Christian Beton a annoncé plusieurs projets

comme la finalisation de la voie douce entre Bous-sieu et le centre village, le développement du parc « Vert-Mêle » avec la réalisation d'un Pumptrack et le déplacement du terrain de foot au stade des Mûriers. La poursuite de l'isolation thermique des bâtiments et le projet d'une centrale photovoltaïque permettront des économies d'énergies. En 2025, les travaux sur l'Agn'y devraient se terminer. Au cours de cette cérémonie, les élus des Conseils Municipaux Enfants et Jeunes ont pu présenter leurs actions. Plusieurs élus étaient mobilisés pour accueillir les nouveaux arrivants sur la commune. En conclusion, le Maire a souhaité une très bonne année à tous. Cette sympathique cérémonie des vœux s'est terminée avec le verre de l'amitié où les participants ont pu échanger.



Sauvegarde du Patrimoine local

Mai 2024, la Croix de Vermelle en face de l'église est arrachée par un camion qui a mal pris son virage ... Catastrophe ! La Croix en pierre naturelle s'est effondrée...

Soucieuse de préserver son patrimoine, la municipalité a pris la décision de la faire restaurer.

L'entreprise De Villa de Morestel a été choisie pour entreprendre la restauration de l'édifice en pierre. L'assurance de l'entreprise responsable de l'accident a pris en charge les frais de restauration (démontage de la Croix en décembre 2024, restauration, puis repose en janvier 2025). Afin

de préserver la croix d'un nouveau périple, deux bornes tronconiques ont été installées au pied de la Croix pour plus de sécurité.

Lors de vos promenades le long du parcours patrimonial, à Vermelle, vous pouvez de nouveau admirer la Croix restaurée en pierre de la Région : La Pierre de Hauteville, l'un des plus beaux calcaires de France.



Le Sens de circulation

dans la rue de l'hôtel de ville...

Rappel : La municipalité de Nivolas-Vermelle avait annoncé la mise en œuvre d'un projet de modes doux sur la commune. Ce dernier a pour but de sécuriser les usagers et de relier Boussieu au centre du village en mode doux.

Pour cela, des travaux de voirie et des expérimentations ont été menés.

Le tronçon de la rue de l'Hôtel de Ville a fait l'objet d'une expérimentation qui touche à sa fin. Une voie douce a été insérée et un sens unique a été mis en place.

Une première consultation a été mise en place durant l'expérimentation à travers un cahier mis à disposition en mairie. Les retours sur la voie douce ont été positifs, cette dernière sera conservée. Des aménagements définitifs seront apportés dans l'année.

Par ailleurs il a été constaté que le sens de circulation faisait débat. C'est un sujet important qui touche le quotidien de chacun. Chaque solution a ses avantages et ses inconvénients.

C'est pourquoi, dans un souci de démocratie participative, la municipalité a décidé d'organiser une seconde consultation via un sondage notamment sur Panneau Pocket. Avec 659 retours, la participation massive des nivolaisiens à ce sondage montre à quel point cette question leur importe.

A la question :

« Souhaitez-vous conserver le sens de circulation actuel de la rue de l'Hôtel de Ville ? »

Il y a eu : 519 non et 140 oui

Le conseil municipal s'est emparé de ces résultats pour délibérer et a décidé de suivre l'avis majoritaire des nivolaisiens et donc de changer le sens de circulation de la rue de l'Hôtel de Ville. La modification du sens du circulation sera effective prochainement.



Premier coup de pelle pour le pumptrack

Suite à la proposition du Conseil Municipal des enfants en 2022, et la consultation des Nivolaisiens en 2023, la Municipalité met en œuvre au fil du temps son projet de transformation progressive du stade en parc.

Après les jeux inclusifs qui permettent à tous les enfants, même handicapés, de se retrouver à égalité dans les jeux, la Municipalité a décidé, après la consultation des habitants en 2023, de créer un pumptrack.

Après avoir obtenu le soutien de l'État et du Conseil Départemental, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire sa réalisation au budget 2024.

Le Maire Christian Beton, fier de ce projet porté et attendu par les enfants, l'avait

annoncé lors de ses vœux de 2024 et ceux de 2025, et désormais les travaux sont en bonne voie.

Il rappelle également que c'est un élément supplémentaire d'aménagement de ce poumon vert en plein centre du village, un lieu de rencontre et de convivialité désormais dénommé le parc Vert-Mêle.

Nous avons rencontré des enfants et des parents venant s'assurer de l'avancement des travaux.



La sécurité

sur la commune de Nivolas-Vermelle

Le Maire, les élus sont souvent interpellés à propos de la sécurité sur Nivolas-Vermelle.

Voici quelques éléments :

- La présence de la gendarmerie sur la commune a augmenté en temps d'un tiers en 2024.
- Les interventions des gendarmes sont en augmentation pour des violences intrafamiliales et des tapages. Pour les autres motifs les chiffres sont stables.
- Pour ce qui concerne la délinquance les chiffres sont en légère augmentation.
- Sur la départementale, les accidents corporels ont diminué de moitié, ce qui est un bon signe.

En conclusion, en matière de sécurité, la situation de la commune de Nivolas-Vermelle reste très correcte par rapport aux communes équivalentes.

La vigilance reste de mise et Monsieur le Maire est en rapport régulièrement avec la gendarmerie. La sécurité des Nivolaisiens est une préoccupation majeure pour lui et l'équipe municipale.



Le téléthon 2024

Le 21 janvier, les associations de Nivolas Vermelle, les élus de la commune et les représentants du Téléthon se sont réunis pour partager le bilan des manifestations organisées tout au long de l'année 2024 au profit du Téléthon.

Cette édition particulièrement riche s'est composée d'une journée initiations au Golf et au Tennis au printemps, d'une soirée concert offerte par le Chœur «Amitié et chansons» en novembre et de la journée traditionnelle lors de la date nationale du Téléthon avec une randonnée, un repas et des animations diverses apportées par les clubs de Football, de Vélo, de Country, l'ACCA, l'Alep Plein Air et l'Alep Arts et Culture.

La mobilisation des adhérents de ces différentes associations est le secret du succès de ces manifestations autant financièrement que vis-

à-vis des moments d'échanges qu'elles apportent dans la commune.

Une fois ce bilan partagé, un chèque de 4740 euros a été remis par Séverine Andriot, conseillère municipale et porteuse de ce projet, à Jean Paul Schont, représentant local de l'AFM Téléthon. Ce dernier en a profité pour informer les participants sur l'avancée de la recherche conduite par le Généthron, notamment sur le traitement pour soigner la myopathie de Duchenne et la mise en place d'un test de



dépistage anténatal permettant de détecter au plus tôt cette maladie neuromusculaire.



Concours du fleurissement

N'oubliez pas, venez nombreux vous inscrire pour le concours fleurissement en mairie avant le 31 mai 2025.

La commune compte sur vous pour participer à ce bel événement.

Qui peut s'inscrire ?

Tout fleurissement visible de la rue, cour et jardin, façade ou balcon.

L'équipe municipale vous remercie pour votre investissement qui rend notre village : vert, fleuri, zen, diversifié. Cela permet la mise en valeur du végétal, et améliore notre cadre de vie. Merci de votre participation.

Brigitte Pradier

Brigitte Pradier qui a été la bibliothécaire de Nivolas-Vermelle pendant de longues années nous a quittés. Michel, son mari et leurs enfants remercient les donateurs.

Brigitte était une patiente suivie à l'hôpital Mermoz. Durant des années, elle a pu bénéficier des soins de support au sein de l'établissement.

Brigitte était très réceptive aux soins de grande qualité prodigués par les professionnels de santé qu'elle appréciait pour leur gentillesse, leurs conseils.

Grâce aux soins de support, Brigitte a bénéficié de précieux accompagnements qui lui ont permis de réduire les impacts psychologiques, physiques des effets liés à la maladie et aux traitements.



Aussi Brigitte a souhaité la mise en place d'un don contributif à la pérennisation des soins de support pour améliorer le confort des patients dans le temps.

Grâce à la générosité des donateurs, ce don répond au souhait de Brigitte. Qu'ils en soient remerciés.

Michel, Cécile et Cédric



Daniel et Robert LEVRAT, rue de la liberté

C'était il y a quelques décennies, pendant un des nombreux mandats de notre regretté Maire Gabriel Pellet. Comme dans beaucoup de villages, les rues et places de Nivolas-Vermelle ne portaient pas encore de noms.

Tout le monde connaissant tout le monde, la simple dénomination du village sur une enveloppe suffisait au facteur pour retrouver «ses ouailles». Mais, le brassage des populations aidant, la multiplication des mêmes patronymes résultant de liens familiaux, mais aussi des homonymes dans le même village rendaient la tâche «du préposé» plus compliquée.

Ainsi, ce jour-là, jour de comice agricole, les habitants de cette rue qui montent vers les hauteurs verdoyantes de Sérézin, las de voir leur courrier livré chez un homonyme à l'autre bout du village décidèrent de «prendre le taureau par les cornes». Au cours d'une mini-révolution qu'ils transformèrent en fête pleine de bonne humeur, ils décidèrent de baptiser leur rue «Rue de la Liberté». Tant qu'à faire, autant prendre un nom en rapport avec notre devise nationale. André Levrat, habitant de la première maison de cette nouvelle rue, en face du vénérable marronnier de notre commune, trouva chez son employeur (la quincaillerie Chavier à Bourgoin) une plaque qui faisait bien l'affaire. La fête fut très belle, et personne chez «les officiels» n'eut le mauvais goût de s'opposer à ce baptême républicain. Les décennies ont passé, les rues et places de notre village ont toutes été baptisées, et rien ne s'opposait à ce que la rue de la liberté reste la rue de la liberté. Elle porte donc toujours ce nom, et les «anciens» qui l'habitent encore, sont fiers de cette belle histoire. C'est donc dans la maison d'André Levrat que ses 2 fils, les sympathiques Daniel et Robert Levrat, unanimement connus et appréciés dans notre village ont accepté de me recevoir.

Si Daniel et Robert ont voulu que notre entretien ait lieu ici, c'est d'abord parce que Daniel y habite toujours, mais aussi parce que Robert qui a fait construire une très belle maison avec son épouse, juste derrière la maison familiale, n'a pas eu une grande distance à parcourir pour nous rejoindre. Cette maison représente beaucoup pour eux. Construite en 1882 (Nivolas n'existait pas encore) par leur arrière grand-père aidé de nombreux copains, elle a marqué aussi un épisode tragique de la famille Levrat. La maison à peine terminée, en «rendant la pareille» à un copain qui rénove une vieille maison à Plan-Bourgoin, le pauvre grand-père fut pris sous l'écroulement d'un mur, il n'en réchappa pas et on descendit sa dépouille à Nivolas sur une charrette. Bien entendu, Daniel et Robert n'étaient à l'époque pas de ce monde, mais cette tragédie familiale a laissé des traces, et donne une espèce de caractère sacré à cette maison de la rue de la liberté.

La maison familiale étant occupée par les grands parents, André Levrat et son épouse installèrent toute leur famille à Boussieu. Les 3 garçons : André (malheureusement décédé à 80 ans en 2019), Daniel et Robert firent donc leur parcours scolaire dans le primaire à l'ancienne école de Boussieu. Ils se souviennent bien de leur scolarité avec madame Degrenier, madame Chabert ou mademoiselle Buttin. Daniel se souvient même que ses institutrices, pour bien faire, et lui rendre service, voulaient absolument le guérir de «sa mauvaise habitude» d'être gaucher. Cela était considéré à l'époque comme un handicap ! Pour le guérir donc, on lui attachait la main gauche au dossier de la chaise pour le forcer à écrire de la main droite. Drôle de méthode éducative, Daniel en rigole aujourd'hui. On ne peut quand même s'empêcher de penser qu'aujourd'hui «une affaire pareille» monopoliserait tous les juges et tous les médias de France et de Navarre. Daniel, comme son frère Robert, sont toujours gauchers, et ils s'en portent très bien. André Levrat le père, plus tard fondateur de la rue de la liberté, fut malheureusement prisonnier des Allemands pendant la 2ème guerre mondiale. Il fut libéré 5 longues années plus tard. Décédé à 64 ans, il garda malheureusement des séquelles et de très mauvais souvenirs de cette longue incarcération, sa famille aussi. Etonnez-vous qu'après cette tragique épreuve, il ait eu l'idée plus tard de donner à sa rue le nom de «liberté». Il a quand même une belle histoire le nom de cette rue !

En 1962, toute la famille Levrat prit possession de la maison de Nivolas en face du marronnier. La disparition du grand père en fut la cause. Il vivait chichement avec son épouse, 3 ou 4 vaches, quelques chèvres, et la culture de la vigne occupaient leurs journées et permettaient aussi de «faire bouillir la marmite». La grand-mère se réserva une pièce bien à elle. André fit faire quelques travaux, et tout ce petit monde cohabita alors pour le plus grand plaisir de chacun. Pour la petite histoire, le grand père François exerçait un métier très rare de nos jours. Il était cocher. Pour le compte de l'entreprise de tissage Schwarzenbach, avec sa voiture tractée par des chevaux, il faisait le ramassage des ouvrières et ouvriers de l'usine dans les villages alentours. Les délais de route pour se rendre ou revenir du travail devaient être bien longs pour certains, mais ça devait-être tellement agréable ces voyages en calèche grand format.

Daniel débuta sa vie professionnelle dans le carrelage comme apprenti, il y resta 18 ans ce qui lui permit d'acquérir un très bon niveau de



savoir-faire dans une profession qu'il a beaucoup aimée. Peut-être un peu las de passer ses journées à genoux dans une position pas très agréable, il termina sa carrière dans la maçonnerie. L'entreprise locale Fuzier-Lambert fut heureuse de profiter de son expérience dans le bâtiment, mais aussi de son sérieux. Aujourd'hui, il occupe ses journées à bricoler ou dans le grand jardin familial qu'il partage avec son frère Robert, mais il aime aussi faire de temps en temps quelques courts voyages organisés en France ou à l'étranger.

Robert, lui, suivit un tout autre chemin. Profitant du fait que son grand frère André s'était fait une place au soleil de bon mécanicien auto au garage Simca de Bourgoin. Il se plaça sous son aile apprenant lui aussi ce métier qui le passionnait. Lorsque le garage cessa son activité en 1969, Robert passa ensuite aux plus gros véhicules. L'entreprise «Berliet poids lourds» de Domarin lui ouvrit ses portes. Il devint un diéséliste confirmé, puis s'occupa ensuite de récupérer des camions en mauvais état dans toute la France. L'entreprise les remettait en ordre de marche pour les revendre ensuite. Elle ferma 2 ans avant sa retraite, et Robert finit sa carrière chez Laurent. Lui aussi, aime bien s'occuper du jardin familial, d'entretenir sa maison et de partir quelquefois en famille à la montagne pour passer d'agréables journées avec enfants et petits-enfants en faisant une (petite) randonnée pédestre. Il aime aussi accompagner son petit-fils à La Tour-du-Pin où ce dernier s'adonne aux joies du rugby dans le club local.

Aucun regret de Daniel et Robert sur leur vie à Nivolas, ils en sont même amoureux. Ils se rappellent avec un peu de nostalgie de l'époque où la maison était entourée de grands prés, mais c'est avec plaisir qu'ils ont vu bâtir toutes les maisons venues occuper ces grands espaces libres, et même le gymnase qui amène selon eux de l'activité positive et non dérangeante dans le quartier. Un quartier où ils se sentent à l'aise, où tout le monde s'entend bien et se respecte, et une maison où ils ont cajolé jusqu'à 101 ans leur maman chérie en face du marronnier séculaire. Merci à Daniel et Robert pour leur accueil chaleureux, des Nivolésiens sans histoires qui gagnent à être connus.

Propos recueillis par Guy HYVER

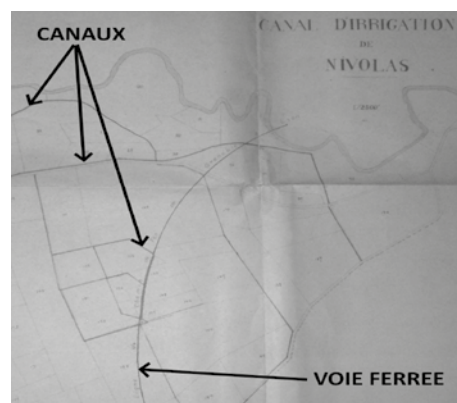
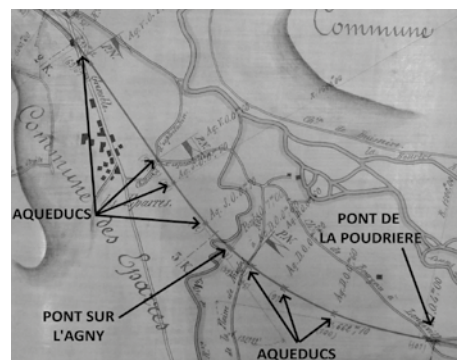
Construction de la ligne de chemin de fer Lyon-Grenoble (Partie 2)

Comme évoqué dans le précédent TUN, notre commune est traversée depuis le 22 août 1861 par la ligne de chemin de fer reliant Lyon à Grenoble et Chambéry.

Le passage de cette nouvelle ligne nécessita la construction de plusieurs ouvrages d'art. Sur les 2,1 km pendant lesquels le tronçon à double voie traverse notre commune, on trouve 3 passages à niveau, 2 ponts et 7 aqueducs. Sur les trois passages à niveau seul le N°27 existe encore à côté de la déchetterie ; les deux autres ayant été supprimés en 1947 suite à la mise en service du pont de la RN85 à Ruffieu (TUN N°135). Ces trois passages à niveau comprenaient chacun une maison de garde-barrière. Seule subsiste la maison du PN N°25 de Ruffieu. Concernant les deux ponts : L'un fut construit pour franchir la rivière l'Agnay près du passage à niveau N°27. « Le chemin de fer, rencontrant la rivière d'Agnay au milieu d'un coude très prononcé, sur un point où les berges sont peu élevées et très souvent submergées, cette rivière sera déviée sur 235 mètres, le nouveau lit sera creusé dans un terrain élevé, ses berges seront insubmersibles, sa largeur au plafond sera de 7 mètres, ses talus seront inclinés de 45°. Le pont aura 10,50 mètres d'ouverture... ». Le deuxième pont était destiné à franchir le chemin de Bourgoin à Longeville (Sérézin), il s'agit du pont de la poudrière. Concernant les aqueducs ; en provenance de Bourgoin, le premier se situait à l'entrée de Ruffieu. En 1961 il fut transformé en passage piéton. Les autres aqueducs permettaient à la voie ferrée le franchissement des

nombreux canaux d'irrigation qui parcouraient alors la plaine de Nivolas avant qu'une partie de celle-ci ne soit transformée en gravière dans les années 70. Malgré les multiples sollicitations des communes de Sérézin puis Nivolas, aucune gare ne verra jamais le jour sur notre commune. En décembre 1860, lors de l'enquête publique sur l'implantation des gares, le conseil municipal de Sérézin demande la création d'une gare au lieu dit Croix de Marcelin, proche du passage à niveau de Sérézin. Cette demande est appuyée par les industriels locaux, dont ceux de Nivolas et par le Baron Lombard Buffières qui s'insurge contre le choix d'implanter une gare à Cessieu alors que le choix de Sérézin serait d'après lui plus justifié. Il met en avant les productions des environs de Sérézin : Les vins de Coiranne, les grains, le bétail, les fruits, les bois de travail, les betteraves alors utilisées pour la production de sucre et les pierres issues des carrières de Sérézin. Mais cette supplique restera vaine, tout comme celle du conseil de Nivolas en 1893 pour l'implantation d'une gare près du pont de la poudrière, demande renouvelée en 1906...

Ainsi, la gare de Bourgoin sera celle principalement utilisée par les habitants de Nivolas car restant la plus proche. Concernant la gare de Bourgoin, il est intéressant de voir que lors des études préliminaires du tracé du chemin de fer Lyon-Bourgoin de 1855, il était prévu de faire passer la ligne plus au nord dans le centre de Bourgoin et que l'implantation de la gare était prévue à un emplacement qui correspond aujourd'hui à la plateforme Diederichs, entre le Lycée l'Oiselet et le cinéma Kinépolis. Le prolongement de cette ligne en direction de Grenoble serait passé en bas de l'actuelle rue piétonne (Rue de la Liberté), au niveau de la place Saint-Michel et aurait ensuite traversé



le quartier de Champaret avant de continuer sur Boussieu. Cette option aurait considérablement modifié la physionomie de la ville de Bourgoin qui serait alors coupée en deux par la voie ferrée.

Sources : Archives départementales de l'Isère
Archives communales Nivolas Vermelle
F. Piraudon





Théâtre

FESTIVAL

JEUNES

EN SCÈNE

14 - 15

JUIN

2025

à 18h00
dans la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - concert
«Voix liées»
avec les Phonies Polies
Samedi 12 avril à 20h30 à la salle des fêtes

Film documentaire
de Denis Palanques sur le Nord Isère
Mercredi 21 mai à 20h à la salle des fêtes



Le conseil Municipal Jeunes, toujours aussi engagé !

Pendant les vacances de Noël, le CMJ a organisé une soirée jeux réservée aux jeunes collégiens et lycéens, animée par Missoum de Déclik Ludik, le vendredi 27 décembre.

Le succès a été au rendez-vous, l'ambiance conviviale et la décoration ont beaucoup plu aux participants. Un jeu coopératif a été proposé pour créer du lien, puis des petits groupes se sont formés pour découvrir des jeux proposés par l'animateur de la soirée. Le CMJ a organisé sa deuxième édition de «Nos jeunes ont du talent», le

samedi 22 mars à 20h à la salle des fêtes. Il s'agissait d'une scène ouverte permettant de découvrir de nombreux talents chez des jeunes, qui ont osé se lancer devant un public familial et enthousiaste. Rendez-vous dans le prochain TUN pour un retour plus détaillé sur cette soirée qui devient l'événement phare du Conseil municipal jeunes !



Le conseil Municipal Enfants...

Nathalie Paccini avait réuni les jeunes élus du CME en mairie de Nivolas-Vermelle pour leur premier conseil de 2025.



Ils étaient accompagnés des élus de la commission jeunesse et de Christian Beton, le Maire. Ils avaient apporté des boîtes cadeaux pour des personnes démunies. Certaines boîtes sont à destination d'enfants, d'autres pour des adultes. Nathalie Paccini les confiera à une association solidaire. Un autre projet du CME est d'aller visiter l'Hôtel du département à Grenoble. Pour préparer cette visite, ils ont rencontré la conseillère départementale, Mireille Blanc-Voutier et lui ont

posé de nombreuses questions. Ils ont aussi pu partager autour de leur projet personnel concernant leur vie d'enfant ou d'élève. Des remarques ont été faites quant à la restauration scolaire. Il est proposé que 2 jeunes élus puissent siéger à la commission des menus. Cette question sera remontée à la commission concernée. Tout au long de cette séance qui aura duré une bonne heure, les enfants ont montré une grande motivation et beaucoup d'enthousiasme.



Vie locale

Les jardins Sol Y d'Air poursuivent leur progression

En introduisant son rapport moral, Alain Olivier, le président de l'association ne manquait pas de revenir sur l'historique de la constitution de l'Association.

Il faut remonter à 2019, suite aux actions des gilets jaunes sur le rond point de l'Isle d'Abeau, plusieurs membres souhaitaient donner une continuité à leur action et décidèrent de se retrouver sur un terrain en friche mis à disposition par une des participantes sur la commune de Nivolas-Vermelle.

L'idée du jardin partagé enthousiasmait ces jardiniers amateurs et il fallut résoudre les problèmes les uns après les autres. Terrain non entretenu depuis de nombreuses années, pas d'outillage, pas d'eau, mais beaucoup de bonne volonté.

Si bien qu'avec une belle subvention de la Fondation de France, reconnaissant le bien-fondé de l'action, les difficultés furent surmontées les unes après les autres.

On passa donc de quelques ares cultivés, à 3000 m² désormais mis en culture, pour plus de 2 tonnes de légumes récoltés l'an dernier. Des légumes partagés pour partie entre les adhérents de l'association et pour beaucoup remis au Secours Populaire et au CCAS pour apporter des légumes frais à des familles qui n'y auraient pas accès sans cela.



On comprend que les objectifs de cette association sont multiples et cela nécessite une organisation très au point. Comme dans toutes les associations loi 1901, des présidents et secrétaires qui mettent la main à la pâte sur le terrain ont besoin de toutes les bonnes volontés.

Ainsi Alain Olivier ayant décidé de prendre un peu de recul, il passait la main à Patrick Giry, qui jusqu'à ce jour occupait le poste de secrétaire, lui-même restant vice-président afin de soutenir le nouveau bureau. Enfin le poste important de responsable du jardin était étoffé par un deuxième volontaire avant de partager la galette.



Le Bistrot Nez de Cochon

Une nouvelle association événementielle pour dynamiser Nivolas-Vermelle !

C'est une nouvelle aventure qui commence à Nivolas-Vermelle avec la création de l'association Le Bistrot Nez de Cochon. Cette initiative locale promet de faire bouger la scène événementielle de la ville en offrant des solutions originales pour vos événements privés et professionnels.

Un concept unique pour des événements mémorables

L'association Le Bistrot Nez de Cochon a pour mission de dynamiser la vie locale en proposant une gamme variée de services pour tous types d'événements. Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, un séminaire ou même un simple apéritif entre amis, l'association met à votre disposition son expertise pour créer des moments sur mesure, à la hauteur de vos attentes. Avec son concept de bistrot éphémère, l'association transforme n'importe quel lieu en un cadre chaleureux et convivial, où gastronomie, musique et ambiance s'allient pour faire de chaque événement un moment inoubliable.

Des services sur mesure pour tous vos besoins

L'un des atouts majeurs du Bistrot Nez de Cochon réside dans sa capacité à s'adapter aux besoins de chaque client. En plus de la location de matériels dédiés à tous types d'événements (Food truck, brasero, petit train de Noël etc...) l'association propose également une programmation annuelle d'événements variés tous plus conviviaux les uns que les autres organisés par toute sa chaleureuse équipe.

Un engagement pour la communauté

Au-delà de l'aspect événementiel, Le Bistrot Nez de Cochon s'inscrit également dans une démarche solidaire et responsable. L'association soutient les artisans locaux et utilise des produits de saison lors de leurs événements. Dans les mois à venir, Le Bistrot Nez de Cochon prévoit d'organiser des événements ouverts à tous, afin de permettre aux habitants de Nivolas-Vermelle de se rencontrer, échanger et découvrir des talents locaux dans une ambiance festive.

Comment réserver votre événement ?

Que vous souhaitiez organiser une soirée privée ou un événement d'entreprise, il est désormais possible de prendre contact directement avec l'association via ses réseaux sociaux sur notre Instagram @lenezdecochon ou par téléphone pour discuter de vos projets.



Un nouvel organisme

de services à la personne à domicile sur la commune

Cet organisme propose son aide pour les activités suivantes :

- assistance administrative
- assistance informatique

Vous vous trouvez en difficulté devant vos démarches administratives, alors n'hésitez pas à me contacter :

Depuis Août 2024, en tant qu'ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE

Je vous propose les services suivants :

- rédaction des correspondances courantes
- formalités administratives (déclaration de revenus, demande d'allocation, ...)
- la facilitation des contacts et relations avec les administrations publiques
- paiements et suivi des factures du foyer etc...

50% de mes prestations ouvrent droit au Crédit d'impôt,

Roselyne CHAVANNE

38300 NIVOLAS VERMELLE

Tel : 06 78 49 87 94

mail : roselyne.chavanne@orange.fr

Quelques parcelles disponibles aux jardins Ravineaux

Une assemblée très représentative était réunie pour faire le point d'une année écoulée et valider quelques orientations pour l'avenir.

Au préalable, Morad Souak rappelait pourquoi il n'a pas pu assumer sa tâche de président comme il le voulait et souhaitait se retirer du bureau pour l'avenir.

Sandrine Mollier Sabet, la secrétaire présentait alors deux orientations pour cette saison : réserver deux parcelles, une en bas et une en haut pour des cultures collectives qui sont parfois envahissantes dans les parcelles personnelles. Elle invitait également à une journée de travail pour installer une réserve d'eau dans les parcelles du haut qui sont parfois en manque d'eau, la source étant à leur hauteur. Elle rappelait les tâches qui seront à assumer collectivement, comme l'entretien des abords et des parties communes, avant de passer la



parole à Marie-Alice Asselie, la trésorière qui présentait des comptes excédentaires rappelant que les dépenses nouvelles doivent être validées par le bureau.

Enfin on procédait à l'élection du nouveau Président, Ludovic Badin, qui souhaite qu'on puisse continuer la vie des jardins dans la convivialité.

Rappelons que quelques parcelles restent disponibles pour des Nivolésiens qui n'ont pas de jardin et qui souhaitent profiter de l'expérience des anciens.

Se faire connaître en Mairie et au 06 65 77 89 13.



Le fauteuil club : association de tapisserie d'ameublement

Qu'est-ce qu'un tapissier d'ameublement ?

Profession relativement ancienne, héritière d'un artisanat d'art historique, le tapissier d'ameublement sait redonner un coup de neuf aux meubles de la maison (fauteuils, chaises, poufs, têtes de lit ...). Quel que soit le style, il peut s'occuper de meubles neufs mais également rénover, voire restaurer du mobilier ancien après l'avoir délicatement démonté.

Le tapissier d'ameublement manipule des matériaux aussi divers que de la soie, du velours, du cuir, du crin ou du lin....

Ainsi l'Association de tapisserie d'ameublement de Nivolas-Vermelle nommée «Le Fauteuil Club» comprend une vingtaine d'adhérents passionnés. Grâce à Franck tapissier d'ameublement professionnel, les huit heures de cours hebdomadaires, le mardi dans la salle Georges Savary sont un pur plaisir pour qui apprécie le travail manuel varié de restauration de son fauteuil ou de sa chaise favorite.

Cette année, sur l'initiative de son président Jean-Paul Pellet, l'association a entrepris avec plaisir la réfection de quatre chaises de style louis XV, destinées à la salle des mariages de la mairie de Nivolas, pour les futurs mariés et leurs témoins. Choies par la municipalité, ces quatre chaises ont été démontées, recollées, peintes et seront prochainement garnies et habillées d'un joli tissu velours jacquard motif végétal au ton chaud et ensoleillé de jaune doré issu d'une grande collection française de tissus d'ameublement.

Les visites de notre atelier sont les bienvenues. A toute personne intéressée par ce loisir manuel, rendez-vous tous les mardis de 9h à 17h30 (sauf vacances scolaires) dans la salle Georges Savary à Nivolas-Vermelle, quelques places peuvent être disponibles en cas d'absence d'adhérents. N'hésitez pas à pousser la porte ou à écrire à : le.fauteuil.club.isere@gmail.com

Divers

repose-pieds
fabriqués par
nous-mêmes
sont en vente
dans notre salle.



Noces de diamant pour Josiane et Paul Bonnaire

C'est au foyer municipal que Josiane et Paul Bonnaire ont réuni famille et amis pour fêter leur 60ème année de mariage.

Tous deux enfants d'agriculteurs, ils ont été à l'école du village toute leur scolarité, puis destinés à travailler, ils furent en apprentissage, Josiane dans un bureau et Paul aux établissements Doyeux à Nivolas-Vermelle. C'est en faisant «les conscrits» à Sérézin qu'ils se sont rencontrés et se sont mariés le 5 décembre 1964, à tout juste 21 ans, majorité à l'époque. C'est Jean-Marie Poncet, maire de Sérézin, qui les a mariés

et le Père Guillet, curé de l'église. C'est à Jallieu qu'ils habitèrent d'abord, mais la ville n'était pas faite pour eux et très vite ils ont trouvé une location à Nivolas, le long de la RN 85 et ensuite dans les immeubles, puis route de Sérézin.

Ils ont donné naissance à 4 enfants : Christophe, Stéphane, Nathalie et Cédric qui à leur tour les ont enrichis de 7 petits enfants et 3 arrière-petits enfants.

Connaissance et convivialité à la soirée du don du sang

Pour l'Assemblée Annuelle, qui a vu la reconduction de Roger Drogoz à la présidence et l'élection d'Isabelle Groussol à la trésorerie de l'Amicale des Donneurs de sang de Nivolas-Vermelle et alentours, le Président avait invité Mme Massardier de l'Etablissement Français du Sang à venir donner des explications sur les transformations des produits sanguins.



Celle-ci confirmait la satisfaction de Roger Drogoz sur les bons résultats de l'année 2024, puisque sur la base de 340 donneurs potentiels, l'EFS a pu collecter une moyenne de 74 poches de sang complet sur les quatre séances de l'année.

Mme Massardier présentait ensuite un diaporama très documenté sur le cheminement des poches de sang dans le nouvel établissement de l'EFS désormais situé à Décines. Chacun pouvait prendre conscience de la qualité des processus

de traitement qui permettent de séparer les globules, les plaquettes et le plasma qui pourront apporter les soins selon les besoins des malades. Ce qui faisait dire à Roger Drogoz qu'un don de sang permet de soigner et peut-être de sauver trois malades. Mme Massardier lançait un appel aux nouveaux donneurs et annonçait une collecte réservée aux lycéens de St Marc et à leurs familles le 18 mars au matin.

La soirée se terminait en partageant la galette.

**Concert
de musique ancienne
avec le conservatoire
Hector Berlioz**

**Dimanche 6 avril à 17h
à l'Eglise de Nivolas**

**Folk Club
avec le conservatoire
Hector Berlioz
Bal traditionnel**

**Vendredi 23 mai à 20h
à la salle des fêtes**

L'expo de peinture 2025 : un cru exceptionnel

La 46ème édition de l'exposition de peinture coorganisée par l'Alep Arts et Culture et la Municipalité a montré une pleine maturité, tant par le nombre que par la qualité des œuvres exposées.

D'ailleurs, le public ne s'y est pas trompé et a répondu présent en nombre car en un week-end, on a dépassé largement les cinq cents visiteurs.

Il faut dire aussi que l'invité d'honneur, Jean Brunet donnait lui aussi le ton de la fraîcheur et de la qualité avec des aquarelles d'une très grande sensibilité.

Samedi, il revenait au Maire, Christian Beton de déclarer ouverte cette nouvelle exposition, lors du vernissage, devant une salle archi-comble. Il ne manquait pas de souligner l'excellence du cru 2025 et de remercier toute l'équipe de bénévoles, soutenue par les agents communaux, qui transforment en un week-end, la Salle des fêtes en un véritable salon de peinture. Il félicitait l'équipe de l'Alep et la commission culture de la Municipalité, qui a valu à la commune d'être primée lors du Salon des Maires de l'Isère.

Graziella Bertola-Boudinaud, la cheville ouvrière de cette journée, intervenait à la fois en tant que Présidente de l'Alep Arts et Culture et qu'Adjointe chargée de la Culture à la municipalité. Elle félicitait à son tour l'ensemble des artistes, tout en rappelant qu'aucune sélection n'est faite à l'inscription. Elle remerciait tout particulière-



ment les artistes plus chevronnés qui viennent régulièrement et qui en tirant l'exposition vers le haut permettent à tout un chacun de mesurer le chemin parcouru. Elle ne manquait pas, profitant de la journée de la femme, de souligner que les deux tiers des exposants sont des femmes, qui ont beaucoup à dire, dans ce monde où le bruit des canons ne manque pas d'apporter son lot d'angoisse.

Mireille Blanc-Voutier, Conseillère Départementale du Canton de Bourgoin-Jallieu, en félicitant les organisateurs rappelait qu'en dépit des coupes budgétaires, le département continuait à donner une place prépondérante à la culture.

Rappelons le palmarès :

Prix d'excellence, Pascale Dendleux, Prix de la Municipalité : André Gadoud, Prix Georges Savary : Elena Lobovikova, Prix Jean Degore : Soraya Ruiz Arrais, Prix coup de cœur : Nadine Varesio, Mentions : Nicole Guigard et Raÿa Kaarina Ragoucy, 1er prix du Public : Franck Laruelle, 2ème prix du Public : Isabelle Groussol et prix du jeune public : Nathalie Lassus.



Rendez-Vous au jardin

Samedi 7 et dimanche 8 juin de 15h à 18h
à l'église de Vermelle

Théâtre - «Pierre et Mohamed» par la compagnie Athéca

Dimanche 25 mai à 17h à l'église de Vermelle

Journée Téléthon avec le golf et le TCN

Samedi 17 mai

Loto du sou des écoles

Samedi 5 avril
au gymnase

Vide grenier du sou des écoles

Dimanche 18 mai
au stade des mûriers

Kermesse de l'école du village

Vendredi 27 juin

Exposition des peintures

de Karole Aubourg à la bibliothèque
municipale Michèle Foulétier

Christian Beton, le Maire, dans son discours lors du vernissage exprimait son plaisir de venir inaugurer une nouvelle exposition dans la bibliothèque municipale. Karole Aubourg, est artiste peintre et Art thérapeute.

Il interprétait cette exposition « Femmes Debout », comme un appel à toutes les femmes à rester debout malgré parfois les difficultés... Ces expositions à la bibliothèque sont une chance pour les nivolaïens mais aussi pour les élèves de l'école qui ont l'occasion de voir de vraies œuvres sans aller au musée et de découvrir des techniques picturales variées.

La culture continue de rayonner à Nivolas-Vermelle et apporte plaisir, lien social, et rêve... Le Maire remerciait Karole Aubourg de contribuer à ce rayonnement, Stéphanie Gallay et son équipe de bénévoles pour l'organisation et la diffusion des expositions.

Karole Aubourg s'exprime à propos de son exposition :

Ces FEMMES DEBOUT sont l'expression d'une possible résilience.

Enfants, Elles ont été ignorées, prises pour un objet, maltraitées, violentées, abusées.

De ce passé traumatique, Elles pourraient en être victimes. Elles l'ont été. Aujourd'hui Elles s'en saisissent et le transforment. Elles prennent à bras le corps... leur corps... leur histoire, unique, singulière. Ce n'est plus une honte, c'est une force. Elles ont survécu à l'indicible et en ont retiré une puissance, la leur.

Elles ont également découvert qu'ensemble Elles sont plus fortes, parce qu'Elles se reconnaissent, Elles se voient. Ce n'est pas une revendication, c'est un crédo, un acte de foi, une manière d'être au monde pour dire que se tenir debout est possible.

Cette force n'empêche pas la fragilité. Ces FEMMES DEBOUT connaissent bien cette vulnérabilité qui les habite, parce qu'elle vient de très loin, d'un temps où Elles ne pouvaient se défendre et qui leur a fait croire que leur seul salut était de se soumettre, pour ne pas mourir. C'est inscrit dans leur chair et aussi au plus profond de leur âme.

Alors, oui parfois ces FEMMES DEBOUT sont bancales, tordues, déformées, en équilibre instable. Parfois même Elles tombent. C'est cruel, inattendu toujours. Mais Elles se relèvent, car c'est leur destinée. Se tenir debout et transformer encore et encore (en-corps) ce qui les habite. En faire quelque chose de nouveau, quelque chose de beau, d'unique, de singulier. C'est leur seul salut.

Elles deviennent alors les alchimistes de leur propre existence. Elles transforment le plomb en or.

Exposition sculpture sur livres d'Evelyne Dorel

Du samedi 3 au dimanche 18 mai
de 15h à 18h à l'église de Vermelle

Contes autour des lavoirs

C'était avant les machines à laver. Il fallait aller au lavoir généralement installé sur un ruisseau aux eaux glacées et c'était la corvée des femmes.

Les hommes en étaient exclus. C'est là que se colportaient les histoires, des histoires du village, des histoires de couples, des histoires sur les bonshommes, c'est souvent là aussi que se faisait l'initiation des jeunes filles.

C'est le cadre que les conteuses Catherine, Clo et Laurence ont choisi pour installer leur enchaînement de contes qu'elles ont du coup intitulé, contes de lavandières.

Une fine recherche d'objets des lavandières, planches à laver, baquets, batoirs, des éléments vestimentaires du siècle dernier, tout particulièrement des sous vêtements frottés au savon de Marseille et bien sûr des costumes retrouvés dans les greniers des unes et des autres.

Un enchaînement d'histoires, entrecoupé de chants qui accompagnaient les danses traditionnelles et dont les paroles étaient souvent pleines de sous-entendus. Un spectacle d'une grande qualité qui fut accueilli avec enthousiasme par le public très réactif qui remplissait la Bibliothèque.



Vernissage de l'exposition de Yann Vion et Gilbert Dupin

Le samedi 18 janvier a eu lieu le vernissage de l'exposition de Yann Vion et Gilbert Dupin à la bibliothèque Michèle Foulétier.

Tous deux sont des habitués des lieux. Ces deux photographes sont des fidèles à la photographie « argentique » dont le grain apporte un plus poétique à l'image. Aujourd'hui Yann Vion invite à porter un certain regard sur les cimetières, tandis que Gilbert Dupin fait perdre le regard dans « Tout est flou, tout est net ». Le Maire a remercié ces deux photographes pour l'originalité et le talent des œuvres exposées, sans oublier Stéphanie la bibliothécaire pour l'organisation. Pour Graziella Bertola-Boudinaud 1ère adjointe à la culture « Tout est flou, tout est net » interpelle le regard mais aussi la réalité de ce que chacun peut percevoir. Les visiteurs sont venus très nombreux à la rencontre des deux photographes. C'est autour du verre de l'amitié que le public a pu échanger avec les photographes.



**Concours
de pétanque
avec l'ACCA**
Vendredi 20 juin

Gala du Judo
Samedi 28 juin le matin

Fête du tennis
Samedi 14 juin

Festival Abyss'Alpes Phot'Eau

les 29 et 30 mars 2025, le CSBJ plongée, la commission photo-vidéo 38 et la municipalité de Nivolas-Vermelle organisent le premier festival de photo sous-marine en région auvergne-rhône-alpes.

Le Festival Abyss'Alpes Phot'Eau est l'occasion de mettre en lumière la beauté des mondes sous-marins et de promouvoir la protection des écosystèmes subaquatiques.

Venez découvrir avec nous cette beauté...

Vous pourrez admirer les images en concours, ainsi que celles de l'exposition itinérante de la commission photo-vidéo de l'Isère.

Au total 340 photographies au format 30x45 cm seront exposées.

Vous pourrez également assister à des conférences :

Samedi 29 mars à 15h00, Fabienne Rossier, présidente de Sharks Mission France : conférence «le requin baleine alerte rouge collision».

A 17h00, Rémi Masson, plongeur apnéiste et photographe : conférence «Sous la surface des eaux douces»

Dimanche 30 mars à 15h00, Patrice Bureau, Secrétaire Général pour Océan Academy : conférence interactive «Saurez-vous entendre le monde du silence?»

Venez relier les sons de certains animaux marins à leur image et vous émerveiller de leur mode

de vie. Vous découvrirez les impacts de la pollution sonore liée aux activités humaines. Vous jouerez en famille au Blind test pour tester votre mémoire !

Tout au long du week-end, des stands de professionnels en lien avec la plongée sous-marine, ainsi que d'associations travaillant à la protection de l'environnement vous attendent pour vous renseigner. Il sera même possible de réaliser une plongée virtuelle avec les requins.

Le festival sera également l'occasion de sensibiliser les enfants scolarisés sur la commune à la protection de l'environnement. Une visite de l'exposition commentée par des biologistes et des photographes est organisée spécialement pour eux le lundi 31 mars.

Samedi 29 mars, à partir de 19h00, se tiendra la proclamation des résultats du concours photo et la remise des prix, suivies d'une projection de montages audiovisuels réalisés par des photographes et vidéastes sous-marin.

Aux environs de 21h30, et pour clore la journée en beauté, nous

Festival Photo Sous Marine
**ABYSS'ALPES
PHOT'EAU**



29 et 30 Mars 2025
Salle des Fêtes de
Nivolas Vermelle
-Entrée Libre-

vous proposons de participer à un buffet convivial.

Pour vous inscrire au buffet (sur réservation), il suffit de vous rendre sur le lien Helloasso ci-dessous ou de scanner le QR Code et de valider votre inscription.

<https://www.helloasso.com/associations/csbj-plongee-et-sauvetage/evenements/buffet-abyss-alpes-phot-eau>

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet du festival et la page Facebook suivants :

<https://abyssalpesphot eau.vpdive.com/>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61561587192853>

Entrée libre.

Du samedi 29 mars au dimanche 30 mars de 10h à 18 h.

Lieu des festivités : salle des fêtes de Nivolas-Vermelle.

Comment faire vivre

le cinéma
et le documentaire
à Nivolas-Vermelle ?

Vous aimez les films de fiction, les documentaires ?

Vous avez des idées à soumettre ?

Vous avez un peu de temps ?

Vous souhaitez participer à la prochaine programmation en lien avec la bibliothèque municipale, signalez-vous auprès de Stéphanie Gallay la bibliothécaire.

Festival Trans'alp BD recherche des bénévoles

Si vous aimez la BD, l'association à La page Bd qui organise le festival Trans'Alp BD recherche des bénévoles pour la prochaine édition qui se déroulera les 17, 18, 19 et 20 octobre à Nivolas-Vermelle. Être bénévole sur ce festival c'est l'occasion de rencontrer des auteurs, des illustrateurs de BD ainsi que des collectionneurs.



Journée Scrap pour la section scrapbooking de l'ALEP Arts et Culture

Samedi 8 février, les participantes de l'atelier scrapbooking, se sont réunies pour une journée non-stop de création.

Journée sous le signe de la bonne humeur et de la productivité. Chacune apprécie ce moment partagé où le temps n'est pas compté. Cette rencontre permet à la fois un échange de savoir-faire et un échange de matériel. Cette pratique permet de mettre en page des albums photos, de sublimer les thèmes et de donner de la couleur aux souvenirs par les différentes pratiques de découpage, de tampons etc.



Association

Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle vous propose le programme des Saisons de Vermelle pour l'année 2025. Ce sera une année riche en événements uniques présentés pendant la belle saison.

Tout d'abord après l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 1er mars 2025 à 10 heures au Foyer Municipal de Nivolas-Vermelle. Il y aura «bien sûr» l'opération Têtes de Loup le mardi 29 avril à partir de 9 heures – rendez-vous directement à l'église de Vermelle, ouverte à toutes les bonnes volontés.

Début des expositions

Du samedi 3 au dimanche 18 mai avec ouverture les week-ends de 15h à 18h. Evelyne Dorel ouvrira les festivités de Vermelle avec une exposition de sculptures sur livres, c'est vraiment inédit.

Pièce de théâtre



Dimanche 25 mai à 17 heures
- Une pièce écrite par Adrien Candiard : «Pierre et Mohamed». Le contexte historique de cette pièce de théâtre est réel : Le 1er août 1996, quelques mois après l'enlèvement des moines de Tibherine, Pierre Claverie et Mohamed Bouchikhi sont tous deux assassinés. Une bombe, déposée à l'entrée de l'évêché explose au passage de leur voiture.



Journées Nationales des Rendez-vous aux Jardins

Samedi 7 juin et dimanche 8 juin, ouverture de 15h à 18h.

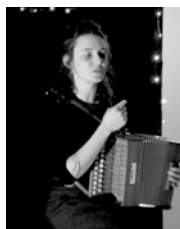
Cette visite gratuite est très appréciée par les visiteurs, organisée par la responsable de l'espace vert de Vermelle Denise Fréchet, qui permet d'échanger des conseils pour les jardins. Un buffet est organisé après les visites.

Vendredi 4 juillet à partir de 19 heures

Concert projection avec Adrien Maza - guitariste accompagné de Sara Campo, artiste dans le champ de l'image. A partir de 19 heures, il sera possible d'assister à la présentation de tableaux avec la présence de Sara Campo.

La suite de ce programme sera éditée dans le prochain TUN.

«Quand CAPI conte» de passage à Nivolas-Vermelle



Dans la cadre de la programmation « QUAND CAPI CONTE », la bibliothèque Michèle Fouletier de Nivolas-Vermelle accueillait Mylène Lagneau de la compagnie Belugua.

L'équipe de la bibliothèque avait choisi un vendredi soir à 18h30, les habitudes des familles ayant évolué. Les années précédentes, c'était le mercredi et le public était peu nombreux. Ce vendredi, c'est devant un grand nombre de familles que la conteuse Mylène Lagneau a présenté son spectacle « Regarde plus haut ». C'est avec talent qu'elle a raconté l'aventure d'Alba avec des histoires toutes issues de la tradition orale de nombreux pays. Certains récits nous rappelaient que la première fonction du conte est initiatique et qu'il n'est pas toujours tendre... Rappelons-nous les ogres qui mangent les enfants ou comme dans le petit poucet, un ogre coupe la tête de ses filles... Avec talent Mylène Lagneau a invité le

public à rentrer dans l'univers puissant des montagnes en ressentant la chaleur comme l'hostilité, le plaisir comme l'épuisement, le bonheur comme la peur. Sa narration était accompagnée de passages musicaux, de chansons en interaction avec le public. Elle s'est accompagnée tantôt de son accordéon, tantôt de sa guitare ou de petites percussions. Pendant une heure, le public est resté captif...



Harmonia Chorus, un concert d'une grande cohérence

Une entrée des choristes accompagnés par un solo de flûte à bec ancienne, des choristes qui se disposent à la croisée du transept pour interpréter un cantique du 13ème siècle, ont plongé immédiatement les spectateurs dans un climat de musique ancienne qui donnait le ton d'un programme construit avec beaucoup de finesse.



Le chœur mixte de La Tour du Pin, dirigé par Benjamin Ingrao entonnait alors plusieurs polyphonies de la Renaissance choisies dans un répertoire volontairement peu connu afin de permettre au public de se familiariser avec les harmonisations renvoyées par les voûtes de l'église de Nivolas.

Dans une seconde partie, l'orchestre de musique ancienne «La Loda» rattaché au conservatoire de Bourgoin-Jallieu, avec une sarabande, une pavane et une Allman permettait de sentir le lien de la musique avec les danses de cour. L'ensemble composé de flûtes à bec et traversières, soutenu par une

viole de gambe et un clavecin ont introduit la suite du concert d'Harmonia Chorus visitant un répertoire baroque et même quelques compositions contemporaines qui se sont parfaitement accordées avec la musique ancienne.

Et pour finir, les deux formations réunies revenaient au répertoire baroque et le public a pu mesurer à quel point l'intervention de «La Loda» a magnifié les harmonisations du chœur.

De quoi donner des remords à ceux qui ont hésité à sortir par une soirée plongée dans les brouillards givrants, et à les inciter à ne pas louper le prochain concert.

Soirées de Nivolas

avec EUREKA

Pour la première soirée de Nivolas le samedi 25 janvier 2025 à 20h30, la commission culturelle accueillait le célèbre Slameur Eurêka, avec son spectacle «Le Meilleur pour la Fin».

Le Slameur Eurêka, récompensé par 4 prix musicaux professionnels, a récemment assuré les premières parties de Vianney et Natasha St-Pier, et a vu l'un de ses slams intégrer le programme du bac de français 2024. Il est revenu pour la seconde fois à Nivolas-Vermelle. Il a présenté son nouveau concert-illustré «Le Meilleur pour la Fin», un

spectacle seul-en-scène où chaque slam est illustré par un dessin animé synchronisé sur écran géant devant un public enthousiaste. Avec une astuce : chaque histoire se termine par un retournement de situation surprenant, qui vous fait soudain voir l'ensemble du texte d'un nouvel œil. La soirée, comme à l'habitude s'est terminée autour du verre de l'amitié

offert par la municipalité au cours duquel le public a eu le plaisir d'échanger avec Eurêka.



avec Le théâtre

La compagnie Synopsis a emporté le public venu nombreux avec sa pièce «Ce soir on sort» ...

Dans l'appartement de Jean et Sophie qui se préparent à sortir des visiteurs plus cocasses les uns que les autres se succèdent tout au long



de la soirée provoquant diverses situations abracadabrantes. Les nombreux jeux de mots générant des quiproquos ont déclenché une avalanche de rires. Les spectateurs ravis ont eu plaisir à échanger avec les comédiens autour du verre de l'amitié proposé par la municipalité après le spectacle.

avec Vibrations Mystiques

Pour cette dernière soirée de Nivolas, la salle des fêtes était comble.

Après le son des percussions dirigées par Nasser, le groupe Fusion Andino Latine a enthousiasmé la salle. Une partie du public s'est mise à danser. C'est sous le charme du groupe Soul Replay que la soirée s'est clôturée. Une très belle soirée avec un public qui en redemande...



Le groupe annoncé pour la soirée s'étant désisté, nous vous proposons :

«TINY RED DRESS»

un groupe de Jazz, soul...

**Vendredi 13 juin
à 20h30 - à la salle des fêtes**

Tiny Red Dress, c'est l'alliance parfaite entre groove et douceur, entre élégance et énergie. Ce quartet passionné explore un univers jazz & soul raffiné, en revisitant des classiques de Norah Jones, Lisa Ekdahl, Amy Winehouse ou encore Aretha Franklin. Tiny Red Dress, c'est une invitation à un voyage musical élégant et intime, où le jazz et la soul s'entrelacent pour une expérience envoûtante.

Tarif entrée : 10 €



avec ZOOAGE

C'est un public fan de U2 et de Queen qui a participé à la dernière soirée de Nivolas à la salle des fêtes. Le groupe de reprises pop/rock, lyonnais ZOOAGE évolue sur la scène lyonnaise depuis plus de 15 ans.



Les 4 musiciens « Hauts en couleur » ont dès la première partie emporté le public avec plusieurs morceaux de U2 dont «Sunday Bloody Sunday» ou «I still haven't found what I'm looking for»... Nombreux étaient ceux qui dansaient devant la scène, sensibles au charisme de Jeff dont la voix peut rivaliser avec Queen ou U2... Après un entracte pendant lequel était servi le verre de l'amitié offert par la municipalité, le public a pu échanger avec les musiciens. La seconde partie du concert était consacré au groupe Queen avec des tubes comme «Bohemian Rhapsody», «The Show Must Go On», «We will rock you»... Conquis par la voix de Jeff et encouragé par Eric, à la guitare électrique le public reprenait ces chansons. Parmi les musiciens il y a aussi Philippe, batteur, choriste et Stef, bassiste, choriste. L'énergie communicative de Zooage a emporté le public qui en redemandait à la fin du concert. Zooage est un vrai groupe de Rock qui transpire sur scène et qui donne le meilleur de lui-même à chaque show pour le plus grand plaisir du public... Les musiciens ont proposé un prochain rendez-vous à Crémieu... toutes leurs dates sont disponibles leur site Facebook...





Tennis et Pickleball : le club de Tennis de Nivolas-Vermelle a tout pour plaire !

Chers Membres et Amis du Club de Tennis de Nivolas ! Préparez-vous à smasher cette saison avec une série d'événements qui vont vous faire bouger, rire et transpirer (un peu) ! Voici ce qui vous attend :



Championnat de Printemps : Nos équipes sont prêtes à en découdre ! Une équipe féminine et deux équipes masculines vont défendre nos couleurs avec panache. Venez les encourager et partager des moments inoubliables sur les courts !

Développement du Pickleball : Vous avez dit Pickleball ? Oui, ce sport fun est accessible à tous ! On a participé au tournoi de Domarin en février 2025. Que vous soyez débutant ou confirmé, rejoignez-nous pour des parties endiablées, 4 terrains accessibles en extérieur, venez essayer seul ou en famille.

Cours de Tennis : Pour les petits comme pour les grands, nos cours de tennis reprennent de plus belle ! Enfants, ados et adultes, il y en a pour tous les âges et tous les niveaux. Et pour

les vacances, on organise des stages pour progresser tout en s'amusant !

Dates à ne pas manquer :

Téléthon avec le Golf : Le 17 mai, on se mobilise pour une bonne cause ! Venez nombreux pour soutenir le Téléthon et partager un moment convivial avec nos amis golfeurs et découverte du Pickleball.

Fêtes du Tennis : Le 14 juin, c'est la fête du tennis ! Au programme : tournois, animations et plein de surprises. Une journée à ne pas rater !

Assemblée Générale : Rendez-vous le 6 juin pour notre Assemblée Générale. L'occasion de faire le point sur la saison et de préparer ensemble les prochaines aventures du club, ainsi que le



renouvellement du bureau, soyez participatifs ...

On compte sur vous pour faire de cette saison une réussite ! Alors, chaussez vos baskets, prenez votre raquette et rejoignez-nous pour des moments sportifs et conviviaux !

À très bientôt sur les courts !

L'équipe du Club de Tennis de Nivolas
Olivier, Jérémie, Xavier

Site Web : <https://sites.google.com/view/tcnv/>
Rue du square, 38300 Nivolas-Vermelle
Téléphone : 04 74 92 19 35
Email : tcnv38@gmail.com

Nivolas Pétanque club

L'association «NPC», créé de longue date en 1978, maintient son objectif, en tant que club de loisirs dédié aux retraités de la commune et environ, de permettre de pratiquer la pétanque de détente tout en partageant un bon moment plus que la recherche de performances.



Pour une modique cotisation annuelle l'association permet à ses membres de se réunir, dès que le temps le permet, les mardis et jeudis après-midi à 14h sur le terrain du parc Vert-Mêle de Nivolas Vermelle

Les équipes sont composées sur place. Une petite collation est partagée dans l'après-midi pour permettre à tous d'échanger.

L'association organise régulièrement des moments festifs avec repas, soit en local soit en restaurant, afin de réunir les membres avant de jouer. L'association essaye également au cours de la saison, de se confronter amicalement à d'autres lors de rencontre inter club.

Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 13 janvier salle communale, le bureau s'est vu reconduire dans ses fonctions. Ces personnes sont à votre disposition pour tout renseignement, demande d'information soit directement sur le terrain de jeu, soit par téléphone.

En espérant vous donnez l'envie de nous rejoindre et venir à votre tour partager de bons moments de convivialité comme ce fut le cas à l'issue de l'assemblée générale avec le partage de la galette des rois et reines.



Le bureau est ainsi composé :

Mr RABILLOU Albert	06 15 52 02 58
Mr REYNAUD Guy	07 87 37 74 75
M CARRET Jean Louis	07 57 49 21 63
Mr CLAVEL Yves	06 71 93 01 67
Mr REYNAUD Yvon	



L'ALEP Plein Air

Comme chaque début d'année, l'ALEP Plein Air a organisé son traditionnel repas de début d'année : en l'occurrence, un pot au feu (très apprécié) servi par ces Messieurs puis le tirage des rois avec la dégustation de délicieuses galettes et tartes au sucre.

En effet on peut dire que pratiquement un tiers des sorties du dimanche a dû être annulé à cause d'une météo exécrable, un tiers a pu avoir lieu, à condition de ne pas craindre de petites ondées en cours de rando et de savoir manger sur le pouce sous cape et enfin, un gros tiers s'est déroulé sous le soleil, ce qui n'est pas si mal. Des points forts ont été relevés, tant par la Présidente que par Denise Roch, qui avec sa verve habituelle, retraçait les péripéties d'un groupe plein d'entrain.

Elles rappelaient le week-end à Murol au sein du Massif Central, le week-end, organisé pour la première fois pour perfectionner la marche nordique et la rando urbaine qui avait cette année pour point de chute Aix les Bains et qui a connu un franc succès.

Beaucoup d'émotion en fin de réunion, car Marie-Hélène Reymond annonçait qu'après avoir cumulé des années à la trésorerie et à la présidence elle passait le flambeau à Christian Heimbürger.

Après un portrait de la présidente sortante par Odette Coche, une ovation était faite à Marie-Hélène au moment où Gilbert Gallois, en présence de Christian Beton, le maire, lui remettait un magnifique bouquet.

**Marche
dans la nature
avec l'ALEP Plein air
Dimanche 4 mai dès 7h30**

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

L'Amicale des golfeurs

L'amicale des golfeurs de Nivolas a tenu son Assemblée générale (AG) ce vendredi 17 janvier 2025 au Foyer de Nivolas (à gauche de la Mairie).



Sur 52 membres (effectifs en hausse), plus d'une trentaine étaient présents. Le Président remercie le Maire et la municipalité pour leur présence et pour le prêt de matériel (barnums et tables).

Une présentation a retracé l'histoire de l'Amicale, les effectifs, les diverses activités golfiques de 2024, les travaux sur le practice (cibles remplies de sable et bunker aménagé), la trésorerie et les prévisions pour 2025.

L'AG décide de garder la cotisation au même niveau que les années précédentes, soit 50€/an.

L'AG approuve les comptes – (bilan 2024)

Le bureau ayant été élu en 2024 pour une durée de trois ans (Article 9 des Statuts), sa composition reste la même : Michel Bouvard (Trésorier), Marc Chavanne (Président) et Agnès Meneghel (Secrétaire).

Les projets de l'année 2025 :

- Une ou deux sorties sur deux golfs en deux jours (dates à déterminer ; Patrick F est volontaire pour organiser Corrençon et La Chapelle éventuellement avec Eugène R + Gap ou Château de Chailly par Roselyne et Agnès). Rappel du Président qu'il est important pour les organisateurs que les participants respectent leurs engagements pour le bon déroulé des sorties.

- Une sortie à Faramans (date et organisateur à déterminer).
- 2ème édition de la Nivolie Ryder Cup (Marc verra avec Jérôme).
- La découverte du golf pour les enfants du Centre de Loisirs (juillet avec appel aux membres disponibles pour encadrer cette demi-journée)
- Et les entraînements saucisses...

En ce qui concerne le téléthon, après le succès de sa version printanière en 2024, sa reconduction au printemps 2025 est confirmée et aura lieu le Samedi 17 mai 2025 : merci de noter cette date dans vos agendas ! Le Président remercie les personnes qui ont fourni les lots pour 2024 et renouvelle un appel pour des lots pour 2025.

Bienvenue à 3 nouveaux membres présents : Maxime B, Frédéric G et Gaétan R.

La soirée s'est conclue par un super buffet d'înatoire réalisé par Tranches de Plaisir.
(contact@tranchesdeplaisir.fr).



Club Cyclo

La saison 2025 démarre sur les chapeaux de roue.

35 membres en fin d'année 2024, 41 en ce début d'année 2025. Il faut croire que le dynamisme du club attire. Cependant, si les effectifs sont au plus haut, nous avons un manque criant de participantes. Pourtant Mesdames, vous êtes aussi capables que ces Messieurs.

Nos féminines n'attendent que vous. De plus, à Nivolas Cyclo, il n'y a pas de concours d'ego. Donc n'hésitez pas à nous contacter pour essayer de voir si l'ambiance du club est propice à votre épanouissement. C'est tout l'intérêt de rouler en club.

Contrairement à ce qui peut se pratiquer ailleurs, nous ne faisons pas de pause hivernale. Nous continuons à rouler, si la sécurité des participants n'est pas en jeu.

De plus, les sorties VTT qui avaient lieu l'année passée toutes les 2 semaines environ, ont maintenant lieu 1 voire 2 fois par semaine.

Les sorties routes sont maintenues à 1 fois par semaine, voire parfois en semaine si les planètes des calendriers s'alignent. Nous avons ajouté cette année une initiation à la longue distance. La première sortie longue nous a permis de franchir la barre des 100 kilomètres sur une sortie.

Il est important de noter que les pratiquant(e)s en VAE ou VTAE sont les bienvenus(e)s, comme le sont aussi les tandemistes.

Le club a aussi organisé un moment de convivialité le 25 Janvier en organisant une dégustation de la galette des rois, dans un foyer gentiment mis à disposition par la Mairie.

Les organisations avec lesquelles renouent le club sont en bonne voie :

- Nos brevets longues distances 200 km (5 avril) et 300 km (26 avril), comptent déjà à plus de 2 mois du départ, une cinquantaine d'inscrit(e)s. Le lieu de départ sera l'école de Nivolas.
- Nous travaillons ardemment à la reconnaissance des circuits VTT de notre rallye d'automne (Souvenir Marcel Reynaud), ainsi qu'aux circuits marche. Cette organisation se tiendra le 26 octobre 2025 au départ du foyer municipal. Les circuits VTT et marche seront organisés pour être accessibles «aux familles», aux confirmé(e)s ou aux expert(e)s.

Pour rappel, si vous souhaitez nous contacter :

- Courriel : nivolas.cyclo@gmail.com
- Téléphone : 07.68.34.81.04
- Facebook : <https://www.facebook.com/NivolasCyclo>
- Site : <https://nivolas-cyclo.kalisport.com>

L'Ecole de Gymnastique de Nivolas-Vermelle

Avec ses 143 licenciés pour la saison 2024/2025, l'EGNV confirme l'intérêt des jeunes à la pratique de la gym. L'EGNV est constituée de 13 membres au CA, tous bénévoles. Les cours sont encadrés par Lorraine et Emilie passionnées par cette discipline.



Les enfants peuvent débuter dès 18 mois avec les cours d'éveil et ensuite évoluer dans les différents niveaux constitués de groupes filles mais aussi de garçons.

Dès mi-janvier, les équipes ont débuté la période des compétitions avec les rencontres départementales. Le travail de nos élèves ainsi que de leurs coachs Lorraine et Emilie, a été récompensé en voyant nos équipes accéder à de nombreux podiums.

Le 18 janvier ce sont d'abord les groupes garçons qui ont brillé à Montmélian, ensuite le 28 janvier ce sont les groupes filles N8 et N7 qui se sont fait remarquer à La Tour du Pin. Le 4 février, nos parcours ont fait leurs premiers pas en compétition. Pour finir le 10 février les niveaux filles N7, N6 et N5 à Jonage ont clôturé avec succès nos participations aux compétitions départementales.

Toutes nos équipes se préparent déjà aux compétitions régionales qui auront lieu du 15 mars jusqu'au 13 avril. L'EGNV permet également aux élèves de pratiquer leur sport durant la période de vacances scolaires en proposant des stages. Les différents niveaux peuvent ainsi se rencontrer et partager un moment convivial en évoluant chacun à leur rythme.

En plus de ses cours de gym, des week-ends de compétitions et des stages, l'EGNV organise différents événements. Fin 2024, nous avons



ainsi proposé notre soirée loto le 30 novembre et notre vente d'agrumes bio le 12 décembre qui ont toutes les deux rencontré un grand succès. Ces événements seront reconduits pour 2025. En mai, nos bénévoles organiseront une randonnée semi-nocturne et nous clôturerons cette saison par notre gala qui aura lieu le 28 juin. Les élèves pourront ainsi présenter le travail accompli cette année à leurs proches mais aussi faire découvrir cette discipline au public.

Vous pouvez suivre le club sur notre compte Facebook et demander des informations sur espoirgymniquenivolas@gmail.com



**Gala
de l'EGNV**
Samedi 28 juin
l'après-midi au gymnase

**Randonnée
avec l'EGNV**
Samedi 24 mai



Basket club

Une saison pleine de rebonds et de nombreux événements à venir...

Le Basket Club de Nivolas poursuit sa belle dynamique en 2025 avec de nombreux projets et événements à venir. Avec ses 247 licenciés, le club se distingue par la qualité de ses équipes et de son organisation.

Après des performances solides sur le terrain, les équipes du club continuent de progresser et de briller lors de leurs compétitions respectives. Les joueurs, jeunes et adultes, sont plus motivés que jamais pour représenter fièrement leurs couleurs et Nivolas-Vermelle tout au long de la saison. Les équipes U15F (Région - R3) et U11F (Départementale- D1), premières de leur catégorie allient plaisir et performance en visant les phases finales de leurs championnats, tout comme les équipes U18M1, U18F2 et SF3, qualifiées pour les 1/4 de finale de la Coupe de l'Isère.

Le 2 février dernier, le club a accueilli ses partenaires et sponsors lors d'une réception au gymnase de St Victor. L'occasion pour les deux clubs (Nivolas et St Victor de Cessieu) de remercier chaleureusement les sponsors pour leur soutien constant, qui permet aux clubs de continuer à grandir et se développer. Le club profite également de cette occasion pour souligner le succès de son loto, qui a permis de récolter des fonds précieux, et remercie une nouvelle fois tous les généreux donateurs et la commission Loto pour leur implication.

Des améliorations sont également prévues pour le confort des joueurs et du public. Le tableau d'affichage du gymnase a été modernisé pour inclure l'affichage des fautes individuelles et pour permettre la visualisation du temps restant, facilitant ainsi le suivi du jeu en temps réel. Le fidèle chrono marqueur, Jérôme, dont l'implication au club est essentielle, bénéficiera d'un aménagement spécial pour pouvoir continuer à exercer ses fonctions de manière optimale.

Le 22 mars, nous lançons notre incontournable tournée des brioches, une opération porte-à-porte qui va ravir vos papilles (et nous aider à financer nos projets). Ne soyez pas surpris si un jeune joueur frappe à votre porte, tout sourire et une brioche à la main ce samedi-là ! Et en avril, place au stage de perfectionnement : qu'on soit licencié ou extérieur, on peut toujours améliorer ses dribbles, ses shoots, même si le seul panier qu'on arrive à mettre, c'est la boulette de papier dans la poubelle du coin !

Enfin, pour clôturer la saison en beauté, le Basket Club de Nivolas invite tous les passionnés de basket à participer au tournoi traditionnel U7/U9, qui se déroulera en mai. Cet événement rassemble chaque année de nombreuses équipes et reste un moment convivial et très attendu par les plus jeunes.

Avec une telle énergie, un soutien indéfectible de ses sponsors et une forte cohésion au sein de ses équipes, le Basket Club de Nivolas est bien parti pour faire de cette saison une réussite.





Club Sportif Nivolaisien

Un début d'année dynamique au CS Nivolas

Le CS Nivolas a entamé l'année avec une série d'événements marquants, illustrant la vitalité du club et son engagement à structurer son projet sportif et éducatif.

Un tournoi en salle réussi

Le tournoi en salle a rassemblé de nombreuses équipes dans une ambiance conviviale et festive. Nous félicitons les vainqueurs de chaque catégorie :

U10 : Creys Morestel
U11 : FCTC
U13 : St Marcellin
U15 : Picasso
Vétérans : CS Nivolas

Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement, ainsi qu'aux nombreux participants.

Mention spéciale aux diots, qui ont régalé joueurs et spectateurs tout au long de la journée !



Le projet Label Jeunes et Féminin au cœur du développement du club

Le moment fort de ce début d'année a été la présentation du Label Jeunes et Féminin, en présence des élus du district, des représentants techniques et de la municipalité de Nivolas-Vermelle.

L'événement, organisé par Clément Zulin, accompagné des apprentis Yann Goyet, Romaric Hanna et Timéo Mauguén, a permis d'exposer les axes de structuration du club :

- Sportif : Développement des parcours de formation pour nos jeunes et féminines.
 - Éducatif : Actions pédagogiques et citoyennes pour inculquer les valeurs du football.
 - Associatif : Mise en avant du rôle essentiel des bénévoles et dynamisation de la vie du club.
 - Formation : Accompagnement des éducateurs et professionnalisation des encadrants.
- La reconduction de ce label est une reconnaissance du travail accompli et représente un véritable levier pour l'avenir du club.

Des actions éducatives et associatives en développement

Dans le cadre du projet Label, le CSN a organisé un atelier diététique, sensibilisant les jeunes aux bonnes pratiques alimentaires pour une meilleure performance sportive. Cet atelier a été mené par Eva et Andréa, deux stagiaires en diététique.

La traditionnelle galette des rois et des reines a également eu lieu en présence des parents et joueurs, ajoutant un moment de convivialité et de partage. Ces actions s'inscrivent pleinement dans le pôle santé et animation du club, visant à accompagner nos licenciés dans leur développement sportif et personnel, mais aussi à fédérer autour du projet club.

Le centre de loisirs

accueille vos enfants
en avril et en juillet 2025

Pour les vacances de printemps, le centre de loisirs sera ouvert la première semaine, du 22 au 25 avril.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la Mairie et les inscriptions à faire en mairie. Il y a 24 places et l'encadrement est assuré par une équipe de La Fraternelle, avec des activités sportives et culturelles au programme.

Cet été, le centre accueillera 36 enfants sur les deux premières semaines des vacances, du 07 au 18 juillet ; puis 24 enfants la troisième semaine, du 21 au 25 juillet. Les inscriptions se feront en mairie à partir de début mai.



CENTRE DE LOISIRS

AVRIL 2025

NIVOLAS-VERMELLE

Du 22 au 25 Avril 2025



Pour les enfants de 6 ans révolus à 13 ans

Inscription à la semaine.

Repas et goûter fournis

(sauf le jeudi - jour de la randonnée - repas tiré du sac)

Dossier à retirer en Mairie ou téléchargeable

sur le site de la Mairie www.nivolas-vermelle.fr

Tarif au quotient familial

Inscription à partir du lundi 10 mars

Solution Mots Croisés n°153

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	S	T	E	N	S	I	B	L	E
2	U	T	I	L	I	T	E		U	V
3	R	A	S	A	D	E	S		C	A
4	A	D	O	S		P	S	O	A	S
5	L	E	N	T		P	E	N	N	E
6	I		S	I	L	E	N	C	E	
7	E	X		Q	I		I	L		C
8	N		B	U	T	I	N	E	R	A
9	N	U	E	E		L	E	S	T	S
10	E	T	E	S	I	E			T	E



Le Sou des écoles : des animations toute l'année pour les enfants

L'année scolaire bat son plein et le Sou des écoles continue de vous proposer des événements conviviaux et festifs pour les enfants et leurs familles.

Après la soirée d'Halloween, en octobre, le mois de décembre a été particulièrement dense :

- **Le 8 décembre** : vente de sapins et matinée Téléthon avec vente de lumignons.
- **Le 13 décembre** : la soirée de Noël a réuni petits et grands autour du spectacle des maternelles, encadré par les enseignants, et s'est clôturée par la projection du film *Petits contes sous la neige*.

Enfin, avant des vacances bien méritées, le Sou a distribué ses incontournables sachets de Noël, avec chocolats et clémentines.

En ce début d'année 2025, nous sommes heureuses de vous retrouver.

Le samedi 15 février dernier, à l'occasion du Carnaval, le Sou a proposé un après-midi coloré, festif et gourmand. Pour se régaler, les enfants ont pu choisir entre pop-corn, barbes à papa et gâteaux, et pour s'amuser, de nombreux stands étaient prévus : dessins, fresque collaborative, chaises musicales, jeux de lancer, puis défilé.

Pour le reste de l'année 2025, bonne humeur et convivialité restent au programme avec quelques dates à réserver dans vos agendas :

- **Samedi 5 avril au gymnase** : le traditionnel loto, où nous vous attendons nombreux, avec de très beaux lots à gagner (électroménager, séjour, notamment). Si certains d'entre vous souhaitent et peuvent



nous faire parvenir des lots, nous vous remercions de nous en informer par mail à l'adresse suivante : lesoudesecolesnivol38@gmail.com

- **Dimanche 18 mai** (sous réserve de la météo) : Vide-grenier en extérieur – Venez chiner et réaliser de belles affaires.
- **Vendredi 27 juin** : Kermesse – Jeux, structures gonflables et esprit festif seront au programme de ce moment phare de l'année scolaire.

Enfin rappelons que les ventes de gâteaux ponctuent l'année, chaque dernier vendredi à 16h30, avant les vacances.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui participent et contribuent ainsi aux activités financées pour les enfants, ainsi que tous les bénévoles sans lesquels rien ne serait possible.

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations.

Pour nous contacter ou être bénévole, notre adresse mail est lesoudesecolesnivol38@gmail.com

Les enfants de l'école maternelle fêtent Noël

Comme chaque année les parents du Sou des écoles en collaboration avec les enseignants de l'école maternelle avaient invité les parents et les enfants à fêter Noël dans la salle des fêtes.

Pour l'occasion la chorale des élèves de maternelle a entonné plusieurs chants de Noël tout en mimant certains ou en dansant sur d'autres. Le résultat donna un magnifique spectacle très applaudi par tous. A la fin un bis était réclamé. La soirée devait se poursuivre avec la projection de plusieurs courts-métrages : « Petits contes sous la neige » de Folimage. Mais avant, pendant l'entracte les parents étaient mobilisés pour proposer une restauration et des boissons. Une belle soirée, partagée en famille pour terminer l'année !

Charades du printemps pour les enfants

Charade n°1

Mon premier est une note de musique.
Mon deuxième est un arbre.
Mon tout est un animal qui aime les carottes.
Qui suis-je ?

Charade n°2

Je suis une partie d'un végétal.
Je suis le plus souvent petite.
On me sème généralement dans la terre.
Je germe le plus souvent au printemps.
Qui suis-je ?

Charade n°3

Je suis un végétal.
Je peux être de toutes les couleurs.
Je permets aux abeilles de butiner.
Je sens souvent bon.
Qui suis-je ?

Charade n°4

Je suis un oiseau migrateur.
Je passe donc l'hiver dans les pays chauds.
Puis je reviens en France au début du printemps.
Qui suis-je ?

Charade 1 : le lapin - Charade 2 : une graine
Charade 3 : une fleur - Charade 4 : l'hirondelle

Projet Educatif de Territoire (PEdT)

Atelier de pratique artistique

Pendant les mois de janvier et février, Anne-Sophie Dubourg, artiste plasticienne, a animé un atelier d'arts plastiques, dans lequel les enfants ont créé des réalisations en volume, le thème retenu est la maison. Ces œuvres sont exposées à la bibliothèque jusqu'au 15 avril.

Ces constructions en volume sont une approche de la sculpture.



